

# BULLETIN MUNICIPAL .....

JUIN 2024

# Riv' Infos

## INFOS COMMUNALES

Le lancement des travaux Rescopéri

L'accueil de la petite enfance

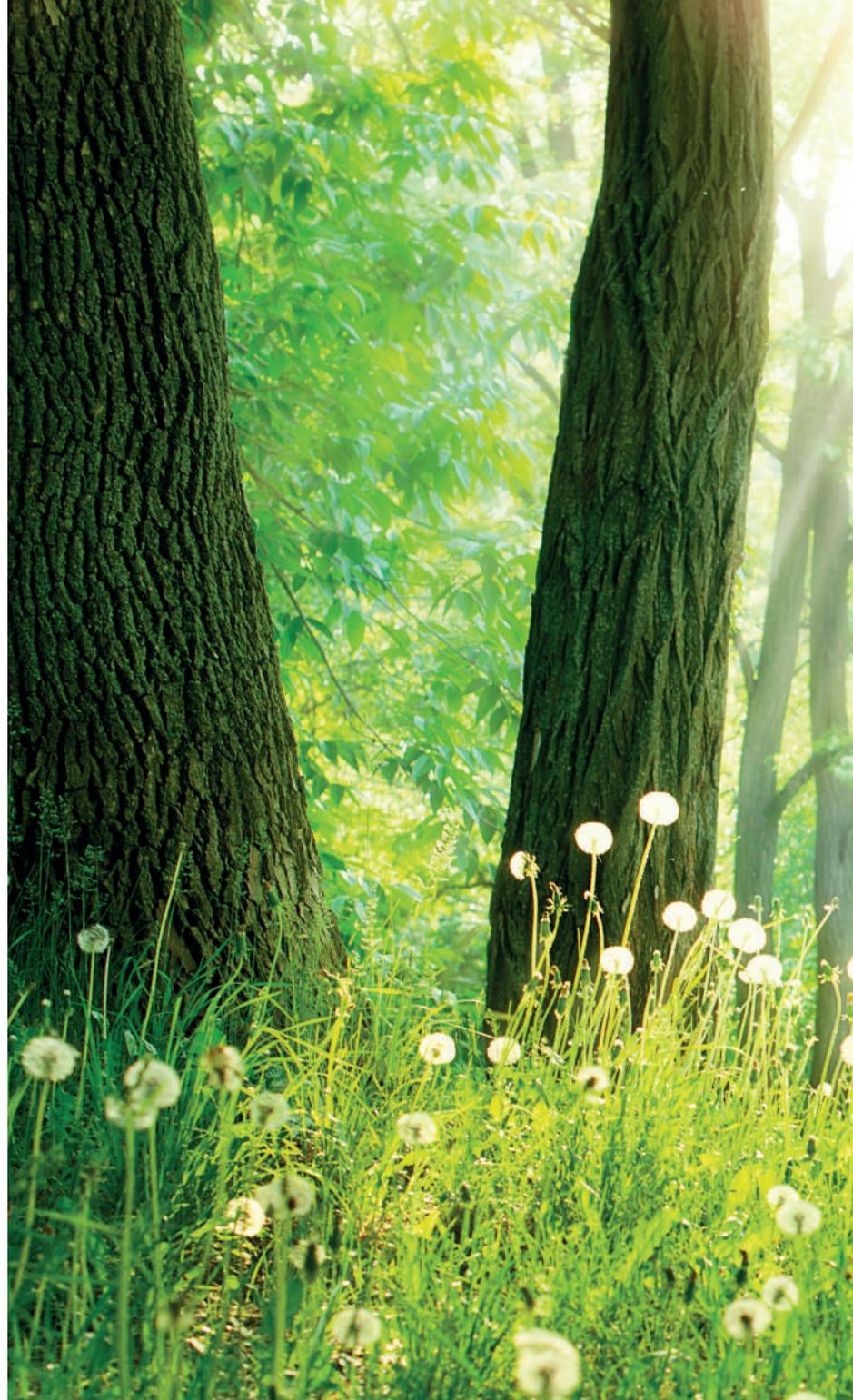
Une étoile pour La Rivée

La commémoration du Maquis d'Everre



# SOMMAIRE

<b>P. 4</b>	Délibérations conseil municipal
<b>P. 15</b>	Infos communales
<b>P. 26</b>	Urbanisme
<b>P. 29</b>	État-civil
<b>P. 30</b>	Riv'Enfance
<b>P. 36</b>	Emploi
<b>P. 37</b>	Nos commerces
<b>P. 40</b>	Tiers-lieu
<b>P. 42</b>	Médiathèques
<b>P. 44</b>	Riv'Histoire
<b>P. 48</b>	Associations communales
<b>P. 56</b>	Informations diverses
<b>P. 58</b>	Divers services



#### **Directeur de la publication**

David Lebouvier, maire de Rives-du-Couesnon

#### **Responsable de la rédaction**

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

#### **Comité de rédaction**

Commission communication de Rives-du-Couesnon

Élus de Rives-du-Couesnon

Hugo Cotrel, directeur général des services

#### **Coordination**

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

Version électronique : site internet de Rives-du-Couesnon

#### **Création et maquettage graphique**

OCTOLUM Design Graphique.com

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

#### **Impression**

Impression sur papier recyclé

Artisa Imprim - Fougères

#### **Numéro ISSN**

2728-6126

# ÉDITO

Chers Rivoises et Rivois,

C'est avec plaisir que l'équipe de la commission communication et moi-même vous retrouvons pour ce bulletin du printemps 2024, avec un nouveau rythme semestriel.

Une mine d'informations communales, avec tout d'abord le travail et les décisions du conseil municipal, dont le vote du budget qui a atteint en 2023 un peu plus de 2 millions d'euros en dépenses de fonctionnement. Il augmentera mécaniquement en 2024 avec l'intégration de nos services enfance/jeunesse (centre de loisirs, micro-crèche et relai petite enfance). Notre résultat financier est convenable, mais nous restons vigilants au quotidien pour continuer à pouvoir porter des projets d'investissements nécessaires pour notre commune.

Parmi les sujets de ce début d'année, nous avons vécu la mise en place du nouveau système de collecte alternée des ordures ménagères par notre SMICTOM. Malgré un démarrage difficile avec la distribution des nouveaux bacs, je tiens à saluer désormais le bon déroulement des ramassages, avec une implication de tous. Ces efforts sont nécessaires pour tendre vers du zéro enfouissement dans les années à venir. Le SMICTOM doit faire des investissements importants pour continuer à traiter nos déchets. N'hésitez pas à remonter en mairie toute difficulté éventuelle, que nous pourrions résoudre rapidement.

Un autre sujet tout aussi important : l'évolution de l'adressage. Des doublons d'adresses au sein de notre territoire ont été générés lors de la création de la commune nouvelle, nous le savions, et il est important aujourd'hui d'y apporter une solution pour résoudre les problèmes d'intervention des secours et de livraisons. Contraints également par une évolution récente de la loi imposant la création d'une base adresse locale, avec des adresses uniques, nous avons créé une commission adressage pour évaluer les changements nécessaires et leurs impacts, et y apporter des réponses. Une réunion publique dédiée et ciblée a été organisée fin mai, avec des explications et des propositions, et le travail va se poursuivre dans les prochains mois, pour aboutir à une délibération globale avant la fin de l'année.

Côté projets, la construction de notre maison d'assistant(e)s maternel(le)s à Saint-Jean se terminera en juillet pour une



ouverture début septembre. Un très bel équipement, très bien financé par la CAF, l'État et la Région notamment, qui sera loué par l'association d'assistant(e)s maternel(le)s "Les Cro'Mignons". Nous avons en parallèle installé à proximité un nouveau point de défense incendie qui permet d'assurer une protection manquante dans cette zone sud du bourg.

Avec un peu de retard, le projet de l'extension de l'école de Saint-Jean avance et arrive dans sa phase opérationnelle : les démolitions nécessaires de l'atelier technique et d'une classe préfabriquée ont été réalisées, ainsi qu'un déplacement temporaire de l'entrée de l'école et une modification de la circulation pour assurer la sécurité. Les travaux débuteront au mois de septembre pour une durée d'environ 2 ans.

Aussi, la dissolution de notre syndicat scolaire créé en 1976 (SIRS) a été validée avec pour objectif de simplifier la gestion du service, de l'intégrer dans notre organisation communale et de réaliser quelques économies (indemnités et logiciels).

Enfin, beaucoup d'autres sujets sont en cours, comme la réalisation d'un Schéma directeur immobilier énergétique, accompagné par l'ADEME, ainsi qu'un diagnostic sur la gestion de nos 4 cimetières.

Pour tout cela, je remercie de nouveau le travail au quotidien de l'équipe des agents de la collectivité (administratifs, techniques, scolaires et périscolaires), où chacun assure le bon fonctionnement des services municipaux.

Je ne peux pas terminer cet édit sans évoquer le souvenir de notre collègue élu Jean-Yves, qui nous a quittés récemment. Pour tout l'engagement qu'il a eu au service de la commune de Saint-Georges, je lui dédie ce bulletin en sa mémoire.

Profitez de vos proches, je vous souhaite un bel été à tous et une bonne lecture !

**DAVID LÉBOUVIER,**  
Maire de Rives-du-Couesnon



## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2023

Présents (23)  
Absentes excusées (2) : Lorane Dallé, Fiona Delaunay  
Absentes (2) : Marine André Benouahada, Ramatoulaye Roger



### ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

Le territoire et les élus de Fougères Agglomération ont approuvé le 22 avril 2022 le Plan Climat Air Energie Territorial. Ce plan vise à lutter contre le réchauffement climatique (atténuation) et à s'adapter aux conséquences déjà inévitables (adaptation) à l'échelle de Fougères Agglomération. C'est la feuille de route pour la politique énergétique et écologique du territoire. Un de ses objectifs est de développer la production d'énergie renouvelable, avec un objectif de multiplier la production énergétique du territoire par 6.

Fougères Agglomération a aussi adopté une charte sur l'éolien; celle-ci encadre les pratiques de développement de projet éolien sur le territoire; elle fixe les principes de fonctionnement et les engagements à respecter de chaque partie impliquée dans un projet.

La commune de Rives-du-Couesnon fait l'objet de multiples sollicitations d'opérateurs éoliens afin de développer un projet sur son territoire, tout comme plusieurs communes du territoire de Fougères Agglomération.

Il est donc important pour la collectivité de statuer sur ce dossier et de pouvoir maîtriser le développement des énergies renouvelables.

À bulletins secrets, le conseil municipal, à la majorité (21 voix pour, 3 voix contre et 1 vote blanc), donne son accord pour la réalisation d'une étude sur le développement d'un parc éolien.



### PROJET RESCOPÉRI : VALIDATION DE LA PHASE APD

Le conseil municipal, à la majorité (22 voix pour, 2 abstentions et 1 vote contre), décide d'approuver l'avant-projet définitif (APD) du projet de restructuration des équipements scolaires et périscolaires de St-Jean. Il valide le montant prévisionnel des travaux s'élevant à 2 246 500 € HT et autorise Monsieur le Maire à engager la phase projet (Pro).



### AUBERGE DE VENDEL

● Réalisation d'un nouveau bail de location-gérance  
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location de l'Auberge du Couesnon à Vendel avec les nouveaux repreneurs de l'activité d'hôtellerie-restauration retenus par la collectivité, Baptiste Estival et Gwladys Boudier.



### DEMANDE DE FONDS D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite Fougères Agglomération au titre du fonds d'intervention économique pour le financement du projet de développement des commerces de proximité et de services essentiels de la vie courante de Rives-du-Couesnon. :

● Modernisation des équipements  
Afin de démarrer leur activité et dans un objectif de pérennisation, les nouveaux locataires-gérants ont consenti à investir à hauteur de 55 000 € HT dans l'acquisition de mobilier intérieur et extérieur, du matériel de cuisine et vaisselle, de l'électroménager, d'une enseigne et d'un site internet.

Les repreneurs sollicitent la collectivité pour engager également des dépenses dans la réfection des équipements de cuisine professionnels. Après avoir réalisé des devis auprès de différents professionnels du secteur, le montant des investissements à réaliser est d'environ 38 000 € HT.

Le conseil municipal, à la majorité (24 voix pour et 1 abstention), autorise Monsieur le Maire à signer le devis de 37 733,09 € HT auprès de l'entreprise Alliance Froid Cuisine située à Rennes.



## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2023

Présents (20)

Absents excusés (4) : Isabelle Charraud, Christelle Cornée,  
Ludovic Jalloin, Lelu Kazumba

Absentes (3) : Marine André Benouahada, Chrystèle Desguerets,  
Ramatoulaye Roger

### RESCOPÉRI :

#### VALIDATION DU FORFAIT DE RÉMUNÉRATION DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Le conseil municipal à la majorité (22 voix pour, 2 abstentions et 1 vote contre), décide d'une part de valider le forfait de rémunération définitif de la maîtrise d'œuvre à hauteur de 215 984,75 € HT ; d'autre part de passer avec le cabinet d'architecte Désirs d'espaces l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet Rescopéri phase 1 portant sur la validation du forfait de rémunération définitif.

### TRAVAUX DE L'ÉGLISE DE ST-MARC : DEMANDE DE SUBVENTIONS RÉGIONALES

Dans le cadre du projet de restauration de l'église de St-Marc, de nouvelles prestations de travaux ont été retenues. Ces dernières peuvent de nouveau être financées par la région Bretagne et la DRAC.

Par conséquent, il convient d'établir un nouveau plan de financement actualisé.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le plan de financement présenté et autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions régionales pouvant accompagner financièrement les postes de dépenses supplémentaires auprès de la Région Bretagne pour un montant de 4 491,38 €.



#### VERSEMENT DU FONDS 2023 DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES

Le fonds de développement des communes (FDC) est une subvention versée aux communes par Fougères Agglomération. Par délibération du 18 septembre 2023, le conseil communautaire de Fougères Agglomération a adopté la répartition du FDC et a fixé le montant de l'aide à 40 216 € pour la commune de Rives-du-Couesnon.

#### Voici les conditions requises :

- le FDC ne peut excéder 50 % du montant HT restant à charge de la commune ;
- la participation de la commune doit correspondre au minimum à 20 % du montant total ;
- le FDC peut financer un projet sur 3 ans même si la dépense intervient sur un seul exercice budgétaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le versement de 40 216 € au titre du fonds de développement des communes 2023 auprès de Fougères Agglomération dans le cadre de ses dépenses s'élevant à 2 494 924 € HT.



#### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association Alliance Judo Fougères a formulé une demande de subvention exceptionnelle afin de financer le voyage de plusieurs adhérents au Japon du 10 au 24 juillet 2024. Trois adolescents de la commune de Rives-du-Couesnon participent à ce séjour.

#### Le voyage aura pour objectif :

- la réalisation d'un entraînement avec des experts japonais de la discipline ;
- la découverte de la culture nippone ;
- une meilleure compréhension de l'histoire du judo ;
- la pratique du judo au Kadokan (centre international de judo).

Le conseil municipal, à la majorité (23 voix pour et 2 abstentions), accepte de verser une subvention pour un montant de 300 € (soit 100 € par jeune issu de la collectivité) à l'association sportive Alliance Judo Fougères.



## DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL



### RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer la rémunération des 6 agents recenseurs comme ci-après :

- feuille de logement remplie : 1,25 € brut ;
- bulletin individuel complété : 1,89 € brut ;
- tournée de reconnaissance : 250 € brut ;
- demi-journée de formation : 50 € brut ;

- forfait indemnités kilométriques : 200 € brut.

Les charges sociales patronales restent à la charge de la commune ; les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2024 ; les 6 agents seront nommés par arrêté municipal.

Rives-du-Couesnon céderait la parcelle cadastrée ZE 70 pour 100 m<sup>2</sup> située au lieu-dit "Le Tertre" (sur la commune historique de St-Jean) à Sébastien Prodhomme ; d'autre part, ce dernier céderait, à titre gratuit, les parcelles cadastrées ZE 66 et 68 pour 40 m<sup>2</sup> au lieu-dit "Le Tertre" à la commune de Rives-du-Couesnon.



### CESSIONS FONCIÈRES

Monsieur le Maire rappelle les négociations entre la commune et Sébastien Prodhomme, à la demande de celui-ci : d'une part, la commune de

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la cession présentée ci-dessus. Les frais d'acte afférents à la cession entre la commune de Rives-du-Couesnon et Sébastien Prodhomme seront à la charge de ce dernier.



## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2023

Présents (16)

Absents excusés (7) : Mathieu Chapelle, Isabelle Charraud, Christelle Cornec, Christelle Cornée, Lorane Dallé, Chrystèle Desguerets, Wilfrid Godeux

Absents (4) : Marine André Benouahada, Jean-Yves Blin, Lelu Kazumba, Ramatoulaye Roger



### ADHÉSION AU CONTRAT COLLECTIF DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE "RISQUE PRÉVOYANCE"

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adhérer à la convention de participation pour le risque "Prévoyance"

conclue entre le Centre de gestion 35 et Territoria Mutuelle, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

- d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque "Prévoyance" ;

- de fixer le niveau de participation comme suit : versement d'un montant unitaire mensuel brut par tranche de rémunération des agents : agent tranche 1 (dont la rémunération est inférieure à 2 100 € brut/mois) : 14 € brut/mois ; agent tranche 2 (dont la rémunération est comprise entre 2 100 € et 2 500 € brut/mois) : 11 € brut/mois ; agent tranche 3 (dont la rémunération est supérieure à 2 500 € brut/mois) : 7 € brut/mois.

## TARIFS ASSAINISSEMENT 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs 2024 pour l'assainissement collectif :

	St-Georges	St-Jean	St-Marc	Vendel
Part fixe 2024	67,50 €	67,50 €	67,50 €	47,50 €
Part variable prix au m <sup>3</sup>	2,05 €	2,05 €	2,05 €	0,89 € (+1,90 €/m <sup>3</sup> pour la part syndicale)

### PROPOSITION DE CESSION D'UN TERRAIN PRIVÉ À ST-MARC

Mme Gaudin propose de vendre en partie la parcelle cadastrée AA n° 54 d'une surface de 1752 m<sup>2</sup> à la commune : elle conserverait la partie n° 1 pour sa propriété cadastrée en AA n° 53 et souhaite céder la partie n° 2 au propriétaire qui se trouve sur la parcelle cadastrée en AA n° 61.

La parcelle AA n° 59 est une réserve foncière de la commune de St-Marc qui permet l'accès à la parcelle AA n° 54 en cas de construction. Ce terrain est en partie constructible car il est composé des zones 1AUE et NPL.

Étant donné que la commune n'a pas prévu de modifier la zone NPL en zone constructible, la commission urbanisme et habitat propose de ne pas acquérir cette parcelle.

Le conseil municipal, à la majorité (19 voix pour et 2 abstentions), décide de suivre l'avis de la commission et ne pas faire de proposition pour acquérir cette parcelle.



### ORGANISATION DE L'ALSH ET DE LA MICRO- CRÈCHE POUR L'ANNÉE 2024

L'accueil de loisirs et la micro-crèche sont régis par un règlement intérieur

qui fixe les modalités d'organisation du service, de l'inscription à la facturation.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le fonctionnement présenté pour l'année 2024 des services des accueils de loisirs sans hébergement et de la micro-crèche :

#### Accueil de loisirs sans hébergement :

- planning d'ouverture et de fermeture 2024 sur les sites de St-Jean et St-Georges ;
- actualisation de la tarification pour les familles issues de la commune et hors commune (quotients familiaux CAF) ;
- renouvellement de la convention pour les moyens de paiements (chèques CESU et ANCV).

#### Micro-crèche :

- planning d'ouverture et de fermeture 2024 ;
- organisation de la journée pédagogique annuelle ;
- renouvellement de la convention concernant les moyens de paiements (chèques CESU).

### CONVENTION D'UTILISATION DU RPE AVEC LA COMMUNE DE ST-OUEN-DES- ALLEUX



La compétence petite enfance - enfance - jeunesse communautaire formée par les services de micro-crèche, d'accueil de loisirs sans hébergement et du relai petite enfance (RPE) a été transférée à la commune de Rives-du-Couesnon au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le service du RPE étant mutualisé, l'activité réalisée sur le territoire de St-Ouen-des-Alleux se déroule dans les locaux appartenant à la collectivité. Les conventions de mise à disposition des locaux précédemment établis entre Fougères Agglomération et les communes de St-Ouen-des-Alleux et Rives-du-Couesnon sont devenues caduques. Afin de poursuivre ce service en 2024, il convient aujourd'hui de conclure une nouvelle convention de mise à disposition des locaux entre la commune de Rives-du-Couesnon, désormais gestionnaire du service du RPE, et la commune de St-Ouen-des-Alleux qui met à disposition ces locaux.

Après avoir pris connaissance de la convention, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de ladite convention de mise à disposition de locaux par la commune de St-Ouen-des-Alleux pour une durée d'une année scolaire renouvelable par tacite reconduction.



## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024

Présents (22)

Absente excusées (2) : Isabelle Charraud, Chrystèle Desguerets

Absents (3) : Marine André Benouahada, Jean-Yves Blin,  
Ramatoulaye Roger



### DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU SDE35

Le Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) est un syndicat mixte fermé composé de communes, d'EPCI et de la Métropole de Rennes chargé de l'organisation du service public local de l'énergie.

Par suite du décès de Christian Pasquet, la commune doit désigner un nouveau délégué titulaire qui les représentera auprès du SDE35. Le délégué suppléant, Didier Royer, étant toujours en fonction, il n'y a pas lieu de procéder à une nouvelle nomination.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne David Lebouvier, délégué titulaire.



### GENTILÉ DE LA COMMUNE DE RIVES-DU- COUESNON

À l'initiative de la commission communication et par le biais du bulletin municipal de janvier 2023, un appel à propositions avait été réalisé à destination de l'ensemble des habitants

de la commune. Un nouvel appel a été réalisé dans le bulletin de mai 2023 afin d'établir un classement pour les dénominations recensées à l'issue du précédent bulletin.

Compte tenu des résultats de la consultation publique et sur proposition de la commission communication, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination de Rivoise et Rivoise comme gentilé des habitants de la commune de Rives-du-Couesnon.



### DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LA COMMUNE

Le conseil municipal, à la majorité (22 voix pour et 1 abstention), définit comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones proposées ; il valide la transmission de la cartographie de ces zones à M. le Sous-Préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du Département d'Ille-et-Vilaine, ainsi qu'à l'établissement public de coopération intercommunale de Fougères Agglomération et au

syndicat mixte du Schéma de cohérence territorial du Pays de Fougères.

- zone à St-Marc : éolien ;
- zones à St-Jean : photovoltaïque ;  
méthanisation ;
- zone à St-Georges : photovoltaïque.



### MARCHÉ DE LA MAM : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ LOT 1 "GROS- ŒUVRE VRD"

Le relevé topographique arrivé trop tard n'a pas permis d'évaluer en temps suffisant la pente présente sur l'emprise du terrain. Dans le cadre de la mission de contrôle technique, le contrôleur a émis des recommandations concernant l'intégration et l'allongement d'un accès PMR en remplacement du revêtement stabilisé prévu.

De plus, il est également retenu :

- le retrait d'un puits perdu et l'intégration d'un réseau EP et son branchement sur le réseau ;
- l'ajout d'un drainage périphérique en pourtour total du projet ;
- la réalisation de seuils PMR avec grille caillebotis devant les baies vitrées coulissantes.

Le conseil municipal, à la majorité (19 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions), accepte l'avenant n°1 au marché lot n°1 "Gros-œuvre VRD" liés aux travaux de construction de la maison d'assistant(e)s maternel(le)s de St-Jean et attribué à l'entreprise Marse Construction pour une plus-value de 8 530,76 € HT.



### AIRE DE COVOITURAGE DE ST-MARC

Le projet porte sur une extension et un réaménagement de l'aire intégrant et articulant :

- une sécurisation aux abords des arrêts de car et de la traversée vers l'Est de la route départementale 812 ;
- une articulation avec la traversée

du pont et une future liaison douce vers St-Jean ;

- une réponse aux besoins en mobilité par de nouveaux services.

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention d'un montant de 1 400 € auprès de la Banque des Territoires dans le cadre de l'étude sur l'aménagement de l'aire de covoiturage de St-Marc située au lieu-dit le Pâtis Buret.



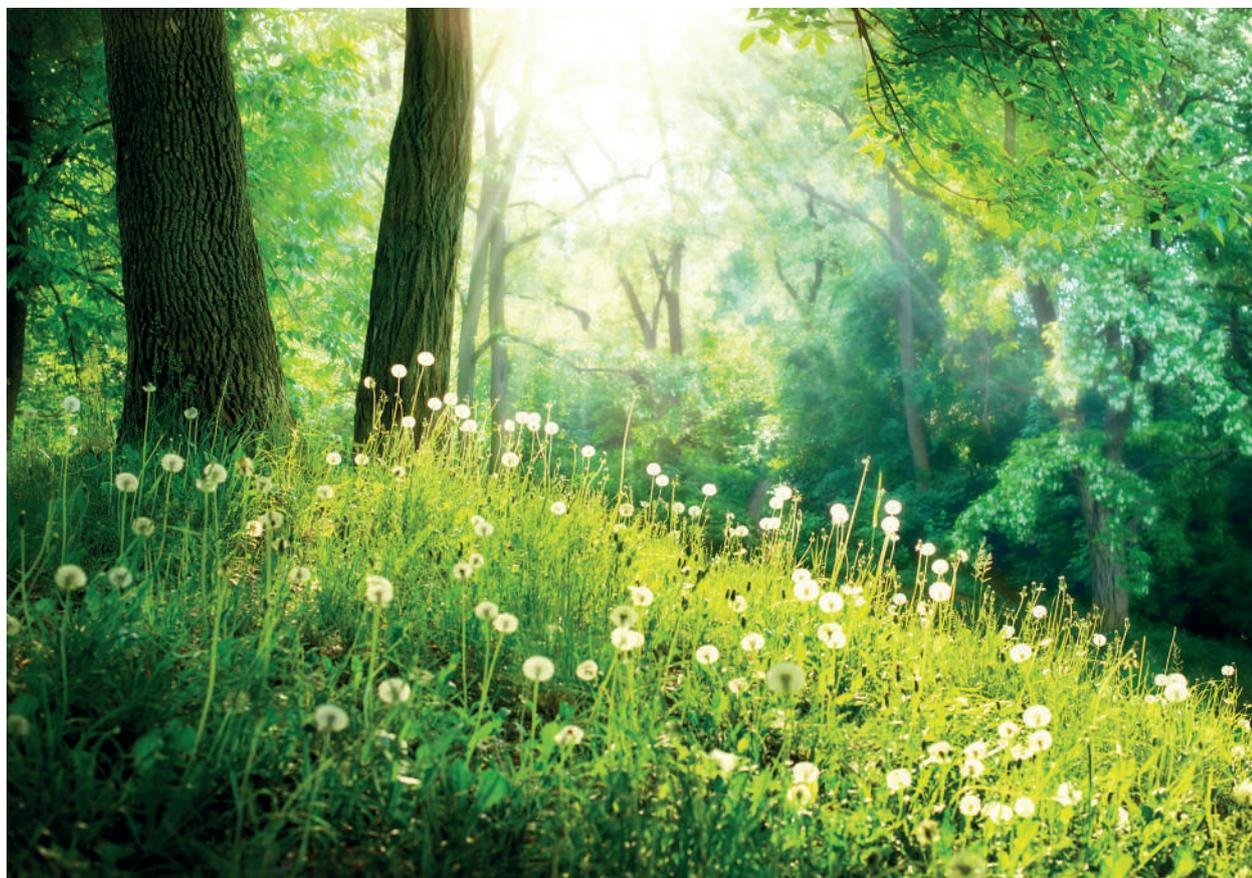
### COMPLÉMENT À LA DEMANDE DE FIE DE FOGÈRES AGGLO

Monsieur le Maire indique que de nouveaux investissements peuvent s'ajouter à la précédente délibération

en vue de maintenir l'activité économique, voire de développer l'offre de commerces de proximité et de services essentiels de la vie courante sur l'ensemble du territoire de Rives-du-Couesnon. Par conséquent, Monsieur le Maire propose d'intégrer les investissements suivants en complément de la demande initiale :

- changement de deux pompes à essence (commerce de St-Georges) ;
- acquisition d'une cellule de refroidissement (auberge de Vendel).

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite Fougères Agglomération au titre du Fonds d'intervention économique pour le financement du projet de développement des commerces de proximité de Rives-du-Couesnon.





## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2024

Présents (21)  
Absents excusés (2) : Fiona Delaunay, Wilfrid Godeux  
Absents (3) : Marine André Benouahada, Dominique Froc,  
Ramatoulaye Roger

La séance du conseil municipal débute par l'intervention de Bruno Rébillard, lieutenant du centre d'incendie et de secours de St-Aubin-du-Couesnon. Il présente le bilan d'activités 2023.



### INSTALLATION D'UNE PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer la prime forfaitaire de pouvoir d'achat afin d'amortir le choc de l'inflation et de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics ; cette prime sera versée aux agents remplissant les conditions et selon des modalités pré-définies.



### MISE À DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL AU SIRS

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec le SIRS du Couesnon afin de mettre à disposition du SIRS du Couesnon un attaché territorial du 01/03/2024 au 01/03/2027 à raison de 17h30 par semaine en vue d'exercer

les fonctions d'agent administratif du SIRS du Couesnon.



### PROJET RESCOPÉRI - DEMANDES DE SUBVENTIONS

La commune de Rives-du-Couesnon, labellisée "Petite ville de demain", a engagé une démarche volontariste de restructuration de ses équipements scolaires et périscolaires. Après la création d'une nouvelle classe à Vendel, l'intervention sur le site de St-Jean est prioritaire. Actuellement, le site compte une école de 4 classes dont deux de maternelles ; un centre de loisirs qui accueille également l'espace garderie sur les temps scolaires.

Ce site ne dispose pas de cantine, le service étant organisé dans la salle des fêtes, nécessitant des déplacements quotidiens.

Pour adapter cet ensemble aux enjeux de l'école de demain, le projet prévoit une restructuration sur site incluant :

- une extension de l'école à 6 classes dont 4 pour les petits ;
- 110 places d'ALSH et garderie ;
- une nouvelle cantine de 100 places avec cuisine en liaison chaude.

Accompagnée par l'Agence locale de l'énergie, la commune a lancé fin 2022 une consultation pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre pour un projet architectural ambitieux sur le plan environnemental (utilisation de matériaux biosourcés, renaturation de la cour, chaufferie bois en remplacement d'une chaudière fuel, panneaux photovoltaïques intégrés à la toiture). Le projet est mené dans le cadre d'une démarche de conception intégrée, afin d'impliquer professionnels et usagers du site. Après la livraison de la phase APS réalisée à la mi-juin et afin de maîtriser le budget consacré au projet (estimatif à près de 4 millions pour l'ensemble), le conseil municipal a décidé de limiter l'intervention de l'équipe de maîtrise d'œuvre à une première phase de travaux en neuf, intégrant le volet périscolaire, la cantine et une partie de l'école. Cette première phase de travaux prévue au deuxième trimestre 2024 jusqu'à fin 2025 permettra la construction d'un bâtiment neuf en ossature bois performant sur le plan énergétique et environnemental.

Ce projet répond aux conditions d'éligibilité relatives aux aides de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement

local (DSIL) qui vise à soutenir les projets d'investissement des collectivités.

Il répond également aux conditions du plan d'investissement d'accueil du jeune enfant (PIAJE) porté par la Caisse d'allocations familiales.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement tel que présenté en séance ; il sollicite des subvention auprès :

- de l'État au titre de la DETR 2024 à hauteur de 210 000 € ;
- de l'État au titre de la DSIL 2024 à hauteur de 150 000 € ;
- de la région Bretagne au titre du dispositif "Bien Vivre Partout en Bretagne" 2024 à hauteur de 381 170 € ;
- du département d'Ille-et-Vilaine au titre du Contrat départemental de solidarité territoriale 2023-2028 à hauteur de 630 000 € ;
- de la CAF une aide financière au titre du PIAJE à hauteur de 250 000 €.



### **SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE**

La commune de Rives-du-Couesnon a candidaté et a été retenue à l'appel à candidatures 2023 de la banque des territoires et de l'ADEME pour être accompagnée dans une démarche collective, auprès d'autres collectivités

bretannes, pour la réalisation d'un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE). Elle bénéficie ainsi d'un accompagnement jusqu'en 2027 pour lancer son schéma, mener un diagnostic, élaborer des scénarios et amorcer une mise en œuvre d'interventions concrètes. Cet accompagnement nécessite que la collectivité réalise son schéma en interne, sur la base d'un fort investissement des élus et des services pour concrètement bâtir ce schéma et le suivre.

La mise en œuvre du schéma se déroulera en deux phases : une première phase dédiée à l'inventaire et au diagnostic ; une seconde phase dédiée à la définition des scénarios et la validation du SDIE.

L'ADEME estime, après retours d'expériences de premières collectivités, que 0,8 ETP sont nécessaires pour l'étape d'inventaire et de diagnostic, 0,3 ETP pour la phase scénarios.

Pour faire face à cette mobilisation, la commune doit se réorganiser et constituer en interne une équipe projet stabilisée. Un adjoint est référent pour les travaux et bâtiments, avec l'appui opérationnel du responsable des services techniques. Un conseiller en énergie partagée de l'agence locale de l'énergie est référent pour la commune et est régulièrement associé au suivi de la politique patrimoniale. Cette équipe nécessite aujourd'hui d'être étoffée pour permettre un suivi spécifique du schéma et inscrire dans la durée la

mission SDIE. Elle souhaite ainsi faire appel aux prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la SEM du Pays de Fougères qui bénéficie d'une expertise technique, juridique et administrative dans ce domaine.

Pour bénéficier de cette AMO, la commune candidate aujourd'hui au dispositif de l'État "Fonds vert ingénierie" afin de solliciter un accompagnement à hauteur de 80 % du montant total. Il convient de solliciter une aide à hauteur de 45 298,42 €.

### **RELAI PETITE ENFANCE - APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ATELIERS D'ÉVEIL**

La commune de Rives-du-Couesnon est gestionnaire du relais petite enfance (RPE) couvrant les communes de Rives-du-Couesnon, La-Chapelle-St-Aubert, St-Christophe-de-Valains et St-Ouen-des-Alleux.

Les ateliers d'éveil du RPE sont régis par un règlement intérieur qui définit leurs modalités de fonctionnement au cours des ateliers d'éveil ainsi que les modalités d'inscription.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le règlement intérieur des ateliers d'éveil du RPE tel que présenté.





## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

Présents (18)

Absents excusés (6) : Mathieu Chapelle, Lorane Dallé, Fiona Delaunay, Chrystèle Desguerets, Wilfrid Godeux, Ludovic Jalloin  
Absentes (2) : Marine André Benouahada, Ramatoulaye Roger



### VOTE DU BUDGET COMMUNAL

Voir le dossier spécial consacré à cette question sur la page suivante.



### LUTTE CONTRE LE DÉPÔT SAUVAGE DES DÉCHETS

Considérant que le responsable de dépôts illicites de déchets est exposé aux amendes prévues par la Loi ; considérant également les services assurés par la commune et le Syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères : collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables sur le périmètre communal deux fois par mois, mise en place de plusieurs points verres et emballages cartons, accès gratuit aux déchetteries de l'agglomération ;

Considérant que malgré ces services, il est toujours constaté des dépôts sauvages et des déversements de déchets de toute nature sur la commune portant atteinte à la salubrité et à l'environnement ; vu le préjudice financier causé à la commune pour les frais d'enlèvement et au regard du temps passé par les agents à collecter et à trier ces dépôts avant la mise en déchetterie, le conseil municipal, à l'unanimité, prend les décisions suivantes :

#### Article 1 :

Toute personne identifiée ayant effectué des dépôts illicites constatés sur le territoire de la commune de Rives-du-Couesnon aux pieds des points d'apports volontaires, dans les chemins, dans les bois ou tout autre emplacement non prévu à cet effet est concerné par la mise en place de l'amende.

#### Article 2 :

Les frais d'enlèvement des dépôts illicites seront mis à la charge de tout contrevenant, lorsqu'il sera identifié, selon la procédure de l'état exécutoire avec recouvrement par le service de gestion comptable de Fougères.

#### Article 3 :

Ces frais seront facturés en tenant compte des frais de personnels et de véhicule ; le tarif forfaitaire pour un enlèvement d'objets déposés illicitement sur un lieu non prévu à cet effet et évacué vers la déchetterie ou autre lieu d'évacuation sera de 135 € majorée à 375 € en cas de récidive.



### CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune déléguée de St-Georges a été contactée par le directeur général de

la SAS API TECH afin d'obtenir un droit d'occupation du domaine public pour l'installation d'un distributeur automatique de pizzas.

Le cas échéant, cet accord doit donner lieu à la signature d'une convention d'occupation du domaine public dans les termes suivants :

- objet de la convention : occupation du domaine public pour l'installation d'un distributeur automatique de pizzas sur une emprise de 4,99 m<sup>2</sup> ;
- lieu d'installation : parking situé "Place des Tilleuls" à proximité de l'école de St-Georges ;
- obligations faites à l'exploitant : absence d'atteinte à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publique. L'exploitant s'engage par ailleurs à veiller à la propreté permanente des lieux par un nettoyage régulier et à éviter toutes les nuisances liées à l'exploitation ;
- conditions financières : versement à la commune d'une redevance mensuelle de 150 € TTC ;
- durée de la convention : deux ans ;
- résiliation : en cas de décès des gérants ou de disparition de la société ou en cas de manquements des gérants à leurs obligations contractuelles restés sans effet 15 jours après mise en demeure restée en tout ou partie sans effet ou par courrier de l'une des parties avec le respect d'un délai de préavis de 15 jours.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec le directeur général de la société API TECH dans les conditions définies ci-avant.

demeure restée en tout ou partie sans effet ou par courrier de l'une des parties avec le respect d'un délai de préavis de 15 jours.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec le directeur général de la société API TECH dans les conditions définies ci-avant.

## FINANCES PUBLIQUES DOSSIER SPÉCIAL "BUDGET COMMUNAL"

Le vote du budget communal marque un acte politique fort qui définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Si l'exercice 2023 a permis à la collectivité de réaliser un excédent important en section de fonctionnement + 591 935,35 €, le résultat de la section d'investissement est déficitaire de 110 179,80 € et porte le déficit cumulé de la collectivité à 855 000 €, soit 28 % du budget en section investissement. De plus, l'excédent de fonctionnement doit couvrir le déficit d'investissement et participer au financement de nouveaux projets. La résorption de ce déficit reste un axe de

travail prioritaire pour la commune. L'exercice 2024 est également marqué par le transfert de compétence "petite enfance-enfance-jeunesse" (de Fougères Agglomération). Ce transfert de compétence permettra à la commune d'assurer une gestion efficace des services historiquement proposés dans des bâtiments en propriété de la commune. Les services concernés sont les suivants : accueils de loisirs sans hébergement ; micro-crèche ; relai petite enfance (RPE).

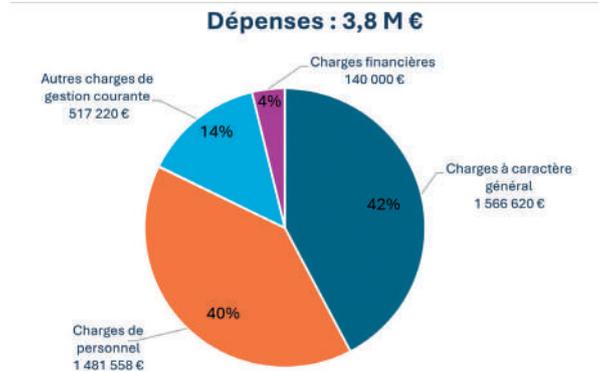
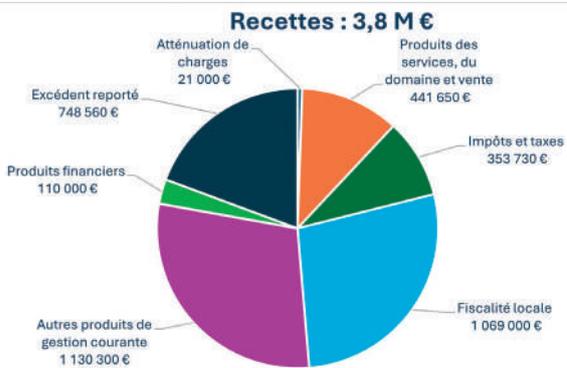
Ce transfert à la fois humain et financier viendra changer profondément la structure communale avec l'intégration de 14 agents supplémentaires et un coût annuel estimé à environ 500 000 € compensé à l'équilibre par les recettes des prestations de services et l'attribution de compensation actée lors de la commission locale d'évaluation des charges transférées de Fougères Agglomération.

	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Fonctionnement (exploitation)	2 067 884,04 €	2 659 819,39 €	+ 591 935,35 €
Investissement	951 182,11 €	830 019,35 €	- 121 162,76 €
<b>Résultat de clôture</b>			
Résultat de fonctionnement N-1		1 006 624,88 €	+ 1 598 560,23 €
Résultat d'investissement N-1	733 796,65 €		- 854 959,41 €

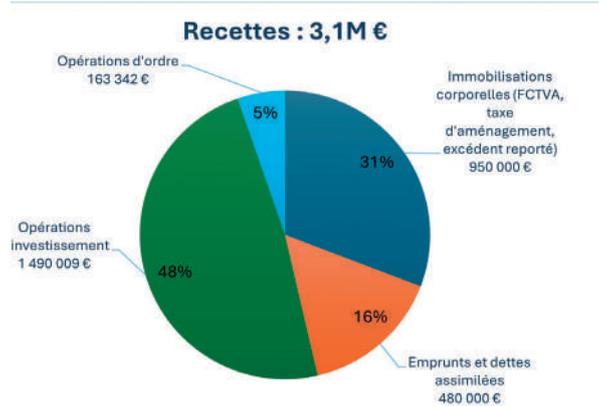
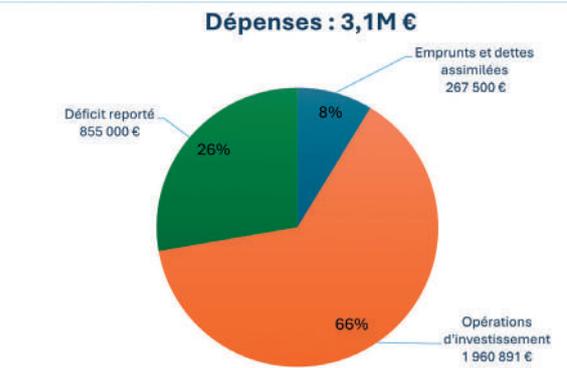


## BUDGET PRIMITIF 2024

### Section de fonctionnement



### Section d'investissement

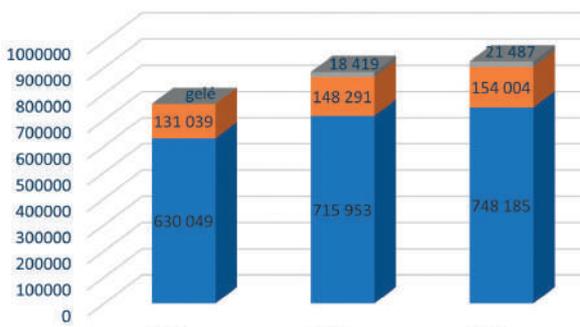


En 2024, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions. Identiques à 2023, ils représentent :

- taxe foncière bâti : 40,29 % ;
- taxe foncière non bâti : 49,25 % ;
- taxe d'habitation : 15,87 %

Entre 2023 et 2024, le produit de la fiscalité a augmenté de 4,7 % malgré le maintien des taux d'imposition de la collectivité. Cette augmentation résulte de la revalorisation annuelle des bases d'impositions données par l'État, soit + 4,5 % pour la taxe foncière bâti, + 3,9 % pour la taxe foncière non bâti et + 16,7 % pour la taxe d'habitation.

### Evolution du produit de la fiscalité



### Evolution de la DGF





### LE CHIFFRE DU SEMESTRE

# 48,36 KM<sup>2</sup>

c'est la superficie totale  
de la commune  
de **Rives-du-Couesnon**,  
soit 6 000 terrains de  
football !



## NÉCROLOGIE

« Une seconde disparition a touché de nouveau notre équipe municipale... C'est avec une immense tristesse que nous avons perdu Jean-Yves Blin, décédé brutalement le 12 février dernier.

Depuis 1995, Jean-Yves avait servi sa commune historique de St-Georges ; son dévouement envers l'entretien des voies communales a été exemplaire, et son action bénévole a profondément marqué tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître. Sa présence bienveillante et son engagement sans faille resteront gravés dans nos mémoires.

Je souhaite dédier ce numéro du bulletin municipal à la mémoire de Jean-Yves qui nous a quittés trop tôt.

Avec moi, ayez une reconnaissance pour son implication d' élu depuis plus de 28 ans au service de la collectivité, et ayons une pensée sincère de soutien pour sa famille et ses amis. »

**DAVID LÉBOUVIER,**  
maire de Rives-du-Couesnon



De gauche à droite ; les cinq agents recenseurs : Charlotte Persyn, Patrick Maudieu, Michel Cotinaux, Monique Pichot et Jean-Michel Lemoal ; David Lebouvier, maire de Rives-du-Couesnon, et Julie Duval, responsable du service population.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population de Rives-du-Couesnon a eu lieu du 17 janvier au 18 février 2024.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Pour effectuer ce recensement, le recrutement de 5 agents recenseurs était indispensable. Ils avaient chacun entre 260 et 290 logements à enquêter. La commune était également pilote pour l'enquête famille. Ainsi, un échantillon de la population a pu répondre à cette seconde enquête.

Les chiffres officiels du recensement de la population seront communiqués par l'Insee au cours de l'été.

Merci à tous les habitants de Rives-du-Couesnon d'avoir participé à ce recensement et aux agents recenseurs pour leur travail.

## CCAS

En 2023, le CCAS de Rives-du-Couesnon a effectué plusieurs actions sociales en faveur des personnes âgées et également des familles :

### SPECTACLE DES AÎNÉS

Le mercredi 13 décembre 2023, le CCAS a offert un spectacle présenté par la compagnie OCUS de St-Germain-sur-Ille à environ 120 personnes âgées de 75 ans et plus et domiciliées sur la commune de Rives-du-Couesnon.

Pour le prochain spectacle qui se tiendra début décembre 2024, le CCAS a d'ores et déjà choisi la compagnie MISHOWCO qui proposera un spectacle cabaret.

### COLIS DE NOËL

En décembre dernier, les membres du CCAS ont distribué 27 colis de Noël à des personnes issues de Rives-du-Couesnon mais désormais en maison de retraite. Les colis étaient composés de denrées provenant des commerces locaux.

### AIDES SCOLAIRES

En 2023, 34 familles de Rives-du-Couesnon ont bénéficié de l'aide scolaire pour un montant total de 6 523 €. Ce dispositif, proposé par le CCAS en début d'année scolaire, est ouvert à toutes les familles :

- dont les enfants sont scolarisés en maternelle ou primaire ;
- ayant un quotient familial inférieur 950 ;
- domiciliées à Rives-du-Couesnon.

### SUBVENTIONS 2024

Chaque année, le CCAS apporte une aide financière aux associations suivantes :

ADMR de Romagné (St-Marc et Vendel, soit 1 108 habitants) : 2 137,80 €

ADMR de St-Aubin-du-Cormier (St-Georges et St-Jean, soit 1 794 habitants) : 3 767,40 €

CLIC-MAIA Haute Bretagne : 2 158,48 €

Restos du Cœur : 600 €

Solidarité Paysans Bretagne : 150 €

Rêve de Clowns : 150 €

Association des Amis de Chaudeboeuf : 80 €

Association EKLA (Montaudin) : 80 €

### LOGEMENTS CCAS

Le CCAS est propriétaire des logements situés au 7 rue des Écoles (St-Jean). Les agents du service technique de la commune ont remplacé la clôture en mauvais état par de la ganivelle.

# RESCOPÉRI

## PROJET DE RESTRUCTURATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE DE RIVES-DU-COUESNON

Le démarrage des travaux du projet de restructuration au niveau de l'école de St-Jean a pris un peu de retard par rapport au calendrier initial. Ce nouveau chantier a donné lieu à quelques aménagements et de nouvelles organisations :



**Étape 1** - L'atelier municipal ainsi que le préfabriqué de la classe maternelle ont été démolis pendant les vacances d'hiver par l'entreprise TNS (seule la charpente de l'atelier aura pu être revalorisée).

**Étape 2** - À la rentrée de mars dernier, les classes ont été réorganisées tout comme les flux de circulation des usagers et des véhicules autour de l'école et du chantier (un renforcement de la sécurité de la rue des Écoles est prévu) :

- les TPS/PS sont désormais installés dans la salle de garderie des "Grands" tandis que le dortoir a été délocalisé dans le préfabriqué (ancienne classe des CP) ; ce dortoir est également utilisé

en fin de journée pour l'accueil périscolaire des Grands ;

- la classe des GS/CP a été délocalisée pour quelques mois dans la salle des sports de St-Jean ; elle occupe la salle de motricité qui a été dédiée et aménagée pour la classe ;
- la classe des CP se trouve désormais dans la classe actuelle des GS/CP ;
- aucun changement pour les PS/MS ;
- la rue des Écoles est désormais en sens unique (accès de l'église en direction du cimetière) ;

- les accès de l'école et de l'ALSH se font à partir de la rue des écoles ;

- des parkings sont disponibles au niveau du cimetière, de l'église, de la salle des sports et de la mairie ;

- l'ancien parking utilisé auparavant pour l'école (juste à côté de l'ancien atelier technique) servira de base de vie au chantier ;

- les horaires des circuits de car ont été légèrement modifiés. Un arrêt supplémentaire matin et soir a été mis en place devant la salle des sports de St-Jean pour les élèves de GS/CP (enfants qui prennent le car et ceux qui fréquentent la garderie avant et après la classe).



Classe des GS/CP relocalisée dans la salle de motricité de la salle des sports de St-Jean.



### LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE RETENU

Une chaufferie centrale bois granulés sera créée au cours de cette première tranche de travaux (extension). Elle produira le chauffage des bâtiments de cette tranche 1 mais également à terme le chauffage des bâtiments de la tranche 2 après rénovation.

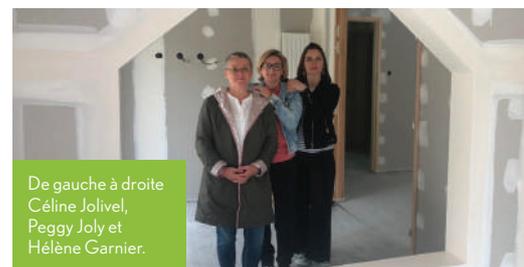


### LES FINANCEMENTS SOLLICITÉS POUR CET IMPORTANT PROJET

Le montant du projet s'élève à 2 495 909,00 €.

Le montant des aides sollicitées s'élève à 1 645 26,00 €, soit 65 % du montant total du projet. Des dossiers d'aides ont été déposés auprès des organismes: État, Région, Département, CAF dans le cadre des dispositifs suivants DETR, DSIL, dispositif "Bien vivre partout en Bretagne", AAP bâtiments performants, contrat départemental de solidarité territoriale, aide à l'investissement...

En fonction des aides attribuées, un autofinancement de la part de la collectivité (fonds propres et emprunt) est d'ores et déjà prévu à hauteur de 35 % du montant total du projet à minima (850 646,75 €).



De gauche à droite  
Céline Jolivel,  
Peggy Joly et  
Hélène Garnier.



## MAM LES CRO'MIGNONS

Après 18 mois d'études et de discussions sur le projet, le chantier de construction de la maison d'assistants maternels sur Rives-du-Couesnon aura enfin démarré mi-septembre 2023.

Située à l'entrée du lotissement Résidence des Mouettes (St-Jean), à proximité de la salle des sports et du terrain de football, elle apportera 16 places de garde supplémentaires pour toutes les familles en recherche d'une nounou.

La construction est entièrement en bois (ossature, charpente, mur) et isolée en laine de bois double épaisseur et d'une 3<sup>e</sup> couche en laine de coton recyclé. Tous les réseaux plomberie, chauffages et ventilation sont sous plafonds avec un local à l'étage pour l'emplacement du bloc CTA (centrale de traitement de l'air).

Le bâtiment sera autonome en énergie par l'installation de panneaux photovoltaïques dont la production permettra également l'autoconsommation sur les bâtiments communaux proches.

Le bâtiment porte sur une surface de 180 m<sup>2</sup> répartis en 4 chambres, une

pièce de vie, une salle de change avec douche et WC adaptés aux tout-petits de moins de 3 ans, un bureau, une cuisine, un sanitaire PMR et un sanitaire adulte. Les enfants pourront jouer sur un extérieur de pelouse ainsi qu'un jardin d'hiver (préau) qui jouxte la maison.

Fortement intéressés, les enfants de la classe de maternelles "petite section" sont venus observer les machines présentes sur le chantier lors de la levée des murs extérieurs. Ils ont pu écouter les différents bruits de grue, de recul des camions et comprendre les dangers que cela comporte...

La MAM est située à l'entrée du lotissement Résidence des Mouettes, à proximité des services locaux : salle des sports, terrain de foot et parking, à moins de 300 mètres de la Mairie, des commerces et des autres équipements dédiés à l'enfance et à la petite enfance (école, médiathèque, micro-crèche,

RIPAME, accueil de loisirs et aire de jeux), permettant des trajets piétons en empruntant des cheminements sécurisés.

### BUDGET

Coût de l'ensemble des travaux : 596 269 €.

Études et honoraires : 111 324 €.

Financements : CAF 222 400 € ; DETR 190 151 € ; Région : 87 985 € et emprunt bancaire compensé par les loyers des occupants.

Une fin des travaux initialement prévue pour début juillet est actuellement reportée en août compte tenu de divers aléas de chantiers... La collectivité met tout en œuvre pour respecter les délais et la livraison en septembre pour l'accueil des enfants ; elle remercie tous les artisans actuellement sur le chantier qui s'activent pour tenir les plannings.



## NOUVEAU PLAN D'ADRESSAGE

En raison de l'article 169 de la loi 3DS, il est rappelé aux communes la prise en charge des dénominations des voies et lieux-dits ainsi que de leur numérotation. Et pour les communes de plus de 2 000 habitants, un plan d'adressage est obligatoire.

Ainsi, la commune de Rives-du-Couesnon, du fait du regroupement de ses 4 communes historiques, a l'obligation de mettre à jour ses adresses afin de créer sa base adresses locales (BAL). Ce plan poursuit deux objectifs : supprimer les doublons existants sur le territoire de la commune et numéroté certaines propriétés des lieux-dits.

Voici les 32 noms concernés par des doublons sur le territoire de Rives-du-Couesnon :

Libellé de la voie ou du lieu-dit actuel(e)	Proposition nouveau libellé
<b>Commune historique de St-Georges</b>	
Chemin des Aumônes	Chemin des Randonneurs
Résidence des Chênes	Résidence de la Chêneraie
Rue de l'Église	Rue Jean Moulin
Place de la Mairie	Place Simone Veil
Le Panloup	Lieu-dit La Penthière
Impasse du Verger	Impasse Victor Hugo
<b>Commune historique de St-Jean</b>	
La Barberie	Lieu-dit Les Fruitières
Bellevue	Lieu-dit Beauregard (fusion)
Launay	Lieu-dit Beauregard (fusion)
Maison neuve	Lieu-dit Plaisance
Rue du Moulin	Rue du Meunier
Le Plessis	Lieu-dit La Plesse
Saint-Martin	Lieu-dit Vallon Saint-Martin
Route de Saint-Martin	Rue des Cavaliers
Rue du Stade	Rue des Sports
Le Tertre	Lieu-dit La Colline
Le Verger	Lieu-dit La Pommeraie
<b>Commune historique de St-Marc</b>	
Rue de l'Aumône	Rue Marcel Trémion
L'Écotay	2, la Desnerie
Rue de l'Église	Rue Ange Richer
Rue de la Mairie	Rue du Four
Plaisance	4 et 6, la Desnerie
Les Rosiers	Lieu-dit Roc Martin
Vent d'Ouest	Rue Vent d'Ouest
<b>Commune historique de Vendel</b>	
La Bigotière	Lieu-dit- La Chaumière
Le Désert	Lieu-dit L'Oasis du désert
Rue de l'Église	Rue de la Chapelle Saint-Jean
Rue de la Mairie	Rue Michel-Ange (à confirmer)
Rue du Manoir	Rue des Sentiers
La Mazure	1, les Érables (fusion)
Les Quatre vents	Lieu-dit Le Haut du champ
Résidence du Verger	Résidence du Cordonnier

La commission "adressage" de Rives-du-Couesnon a décidé de changer le nom de la rue ou du lieu-dit, en fonction de certains critères tels que le nombre d'habitants.

Ces modifications seront présentées aux habitants concernés lors d'une réunion d'information le jeudi 30 mai à la salle des fêtes de St-Jean. Après le vote du conseil municipal et l'officialisation de la nouvelle adresse, une partie des démarches sera directement effectuée par la commune de Rives-du-Couesnon, une autre partie restera à la charge des habitants, avec l'aide possible de la mairie.

### CAS PARTICULIER

À St-Marc, les hameaux du Pâtis Buret, de la Goupillière et de la Gautrais ne sont pas concernés par la loi 3DS, aucun changement n'est nécessaire. Cependant, suite à la difficulté d'acheminement des secours et à la demande de certains habitants, une réunion s'est tenue le 15 mars dernier. Après échanges, il a été décidé, à l'unanimité des personnes présentes, de modifier l'adressage.

Nouveaux noms proposés : le Pâtis Buret est conservé pour les habitations sur la D812 et puis 3 nouvelles rues seront créées : la Goupillière, la Fenotière (D22) et l'impasse du Tramway.

# NOUVELLE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 29 janvier 2024 et plus précisément pour Rives-du-Couesnon, depuis le jeudi 1<sup>er</sup> février, a débuté la nouvelle collecte des ordures ménagères (bacs noirs) et la nouvelle collecte sélective (bacs jaunes).

Le passage du camion s'effectue le jeudi pour notre commune. Semaine paire pour la collecte sélective et semaine impaire pour les ordures ménagères. La distribution des containers par la société Voix Publique, auprès de laquelle le Smictom avait externalisé la tâche, n'a pas pu être totalement finalisée et a dû être reprise par le service maintenance du Smictom. De plus, les fichiers d'attribution des bacs établis par ladite société et remis au Smictom se sont révélés en partie erronés. Ces erreurs sont progressivement corrigées et la distribution va se poursuivre en 2024 afin de régulariser la situation au plus vite. Nous vous invitons à consulter le site

internet du Smictom ([www.smictom-fougeres.fr](http://www.smictom-fougeres.fr)) qui est régulièrement mis à jour, pour toute interrogation concernant la redevance incitative ou la mise en place de la nouvelle collecte.

## QUELQUES RAPPELS

Les usagers qui n'auraient pas encore reçu leurs nouveaux bacs, doivent effectuer leur demande en ligne via le formulaire présent sur le site du Smictom ([www.smictom-fougeres.fr/echange-de-bac](http://www.smictom-fougeres.fr/echange-de-bac)). En attendant, les usagers non encore dotés devront déposer leurs anciens bacs marrons ou leurs sacs poubelles en bordure de voie sur le trajet de la collecte.



Vos bacs noirs ou jaunes ainsi que vos sacs poubelles doivent être impérativement présentés à la collecte la veille au soir, le long de la voie de passage du camion.

Les plateformes en béton qui accueillent les bacs collectifs ne doivent pas être utilisées comme zone de stockage pour les sacs poubelles. Elles seront prochainement enlevées sauf pour les foyers se trouvant à plus de 200 m du circuit de collecte (ces foyers seront progressivement dotés d'un bac à serrure qui restera sur la plateforme de stockage).



Savez-vous que vos ordures ménagères sont transformées en énergie verte ?

Et que vos emballages ont une deuxième vie qui les attend après votre geste de tri ?

## VISITER



Le centre où sont triés vos sacs jaunes et vos emballages ménagers (au Rheu).

L'usine de valorisation énergétique de vos ordures ménagères (à Vitré).

### Cela vous intéresse ?

Des visites guidées sont proposées tout au long de l'année, sur simple inscription\* via notre site web :

[www.s3tec.bzh](http://www.s3tec.bzh)

rubrique « Les outils de traitement »

\* selon des dates prédéfinies et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits sur les créneaux proposés.



### DE NOUVEAUX LOCAUX À LA MAIRIE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le transfert de la compétence "petite enfance" de Fougères Agglomération vers la commune de Rives-du-Couesnon, a eu pour conséquences, en autres, le transfert d'agents administratifs. Afin de pouvoir les accueillir dans de bonnes conditions et ainsi créer un pôle "enfance" au sein de la commune, des travaux ont été nécessaires dans les locaux de la mairie sur le site de St-Jean : deux bureaux ont été créés dans les combles ainsi que des sanitaires avec un point d'eau ; de nouvelles ouvertures avec la pose de velux ont été réalisées. Enfin, un bureau existant a été agrandi. Des entreprises d'électricité/plomberie, couverture et de plaquiste sont intervenues sur le chantier. Les agents techniques de la commune ont quant à eux effectué la pose du revêtement de sol et la peinture murale.



## CHANTIERS ET STAGES À CARACTÈRE ÉDUCATIF

Le dispositif "Chantiers et stages à caractère éducatif" anciennement "Argent de poche" donne la possibilité aux adolescents de la commune, âgés de 16 et 17 ans, d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires (printemps, été et Toussaint).

En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée, soit 3h30 de mission.

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : administration, espaces verts, services techniques, écoles, etc. pour accomplir des missions diverses.

Les jeunes sont encadrés par un tuteur (agent communal ou bénévole).

Pour participer aux chantiers, il suffit de compléter et déposer un dossier d'inscription en précisant ses disponibilités en mairie.

Le dossier de candidature et le contrat de participation sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site Internet de la commune : [www.rivesducouesnon.fr](http://www.rivesducouesnon.fr) > Cadre de vie.

**Attention :** les trajets entre le domicile et les lieux d'activités (qui peuvent être différents de la commune d'origine) sont à la charge des adolescents et de leurs parents ; les agents communaux n'assurent pas de ramassage scolaire.

## RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX VISAGES DE NOTRE COLLECTIVITÉ !



**Marie-Sarah Bossard-Marsaud,**  
responsable des ressources humaines  
(a intégré la collectivité en mai 2023)

**Annie-France Nicole,**  
coordinatrice des affaires  
scolaires et périscolaires  
(a intégré la collectivité en juillet 2023)



**Océane Gohin,**  
responsable du relai petite enfance  
et de la micro-crèche  
(a intégré la collectivité en août 2023)

**Anne Le Nagard,**  
gestionnaire finances et commandes publiques  
(a intégré la collectivité en octobre 2023)



**Nolwenn Rondin,**  
responsable du pôle enfance  
(a intégré la collectivité en janvier 2024)

## PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

Le conseil municipal de Rives-du-Couesnon a choisi d'accorder une prime de pouvoir d'achat aux employés de la collectivité répondant à certains critères d'éligibilité. Bien que cette prime ne soit pas obligatoire pour les collectivités territoriales, le conseil municipal a jugé essentiel d'apporter un soutien financier supplémentaire à ses employés. Cette prime, calculée en fonction du temps de travail, variait de 150 euros à 400 euros pour les salaires les plus bas.

Ouverture en Septembre 2024



Adresse mail : [lescromignonsducouesnon@gmail.com](mailto:lescromignonsducouesnon@gmail.com)



# LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

À la demande du Centre de gestion, la mairie de Rives-du-Couesnon a reçu en début d'année, le temps d'un échange avec les élus et quelques agents de la commune, de jeunes étudiants qui préparent une licence professionnelle Métiers de l'administration et des collectivités territoriales.

## PRÉSENTATION DE CETTE LICENCE PROFESSIONNELLE

Les Centres de gestion (CDG) bretons accompagnent les collectivités de leur département sur tous les dossiers de ressources humaines. Ils mettent en place des parcours de formation pour accéder rapidement aux emplois des collectivités territoriales. Depuis plus de 20 ans, les CDG bretons, l'Université Rennes 2 et le CNFPT sont partenaires de la licence professionnelle Métiers de l'Administration et des Collectivités Territoriales, parcours administratif et parcours technique. Véritable tremplin vers l'emploi, cette formation offre des débouchés garantis au sein des services

intérim des Centres de gestion bretons pour assurer des missions de service public au sein des collectivités et gagner en expérience.

La licence professionnelle, parcours Métiers de l'administration territoriale vise à former aux fonctions de gestionnaires de collectivités locales à travers l'acquisition d'un tronc commun de connaissances et la découverte d'une spécialité parmi 4 proposées : finances - marchés publics, ressources humaines, action sociale, urbanisme-affaires foncières.

À la sortie de la licence, des missions d'accueil en collectivités sont proposées avec des compétences propres au

territorial telles que : la gestion de l'état-civil ; la prise en charge des formalités administratives ; la gestion des locations de salles et du cimetière ; la réception et le traitement des dossiers liés à l'urbanisme.

Des missions en lien avec la spécialité sur des postes tels que gestionnaire ressources humaines, comptabilité, marchés publics, urbanisme peuvent également être proposées.

La licence professionnelle, parcours Métiers techniques des collectivités territoriales vise à former aux fonctions de responsable des services techniques et de responsable bâtiment, responsable espaces verts, coordinateur technique...



## RIVES-DU-COUESNON RECRUTE !

À la sortie de la licence, il sera possible d'intervenir sur des missions de management d'équipes pluridisciplinaires (espaces verts, bâtiment, voirie, urbanisme) et de gestion de projets techniques communaux ; ou des missions spécialisées : responsable patrimoine, espaces verts, bâtiment, voirie et les réseaux divers, déchets, eau et assainissement, nécessitant une transversalité avec tous les autres services.

Étudiant, agent des collectivités, salarié en reconversion ou public en recherche d'emploi, vous souhaitez vous former à un métier de proximité au service des habitants de votre territoire ? Cette licence professionnelle est faite pour vous !

### CONTACT

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service Mobilité-emploi-compétences du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine au**  
☎ 02 99 23 37 96

**ou par mail à**

✉ [formation.metiers@cdg35.fr](mailto:formation.metiers@cdg35.fr)

#### **Conducteur/trice transport en commun**

Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2024  
Prérequis : permis D exigé  
Transport à assurer matin (7h45 > 9h) et soir (16h15 > 17h30) les lundis, mardis, jeudis, vendredis sur les périodes scolaires

#### **Responsable espaces verts**

Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2024  
Prérequis : bonne connaissance dans le domaine des espaces verts et expérience en encadrement  
Temps de travail : 35h/semaine

#### **Agent d'entretien espaces verts**

Poste à pourvoir dès que possible  
Prérequis : diplôme ou expérience en lien avec l'entretien des espaces verts  
Renfort ponctuel • CDD de 3 mois  
Temps de travail : 35h/semaine

#### **Gestionnaire des ressources humaines**

Poste à pourvoir dès que possible  
Prérequis : expérience en ressources humaines au sein d'une collectivité ; activités secondaires en comptabilité  
Temps de travail : 28h/semaine (0,8 ETP)

#### **Directeur/trice en accueil de loisirs**

Poste à pourvoir dès que possible  
Prérequis : expérience souhaitée sur un poste de direction ; formation BP JEPS ou diplôme de l'animation ou du secteur sanitaire et social de niveau équivalent et permettant la direction d'un accueil collectif de mineurs  
Temps de travail : poste à temps complet

#### **Animateur/trice de centre de loisirs**

Prérequis : expérience dans le domaine de l'animation avec les enfants âgés de 3 à 11 ans  
Temps de travail : 17,5h/semaine annualisées réparties sur les mercredis et vacances scolaires

### CONTACT :

**Corinne Gillette**, adjointe au Maire responsable des ressources humaines  
☎ [corinne.gillette@rivesducouesnon.fr](mailto:corinne.gillette@rivesducouesnon.fr)  
**Marie-Sarah Bossard-Marsaud**, responsable des ressources humaines  
☎ [rh@rivesducouesnon.fr](mailto:rh@rivesducouesnon.fr)  
**Mairie de Rives-du-Couesnon**  
☎ 02 99 39 12 57



## PERMIS DE CONSTRUIRE

### ST-GEORGES

**23/11/2023** : sur construction en cours, installation d'une souche de cheminée : Jérémy et Lydia Delage - 1 La Croslais

**11/12/2023** : installation d'un mobil-home : association Les EnGrangeurs - 2 impasse du Presbytère

**14/12/2023** : modification orientation portail : Marie-Astrid Peltier - 16 rue de la Forge

**04/01/2024** : création d'une fumière : Gaec Juguet - Le Poirier

**23/02/2024** : changement de situation d'une étable en maison individuelle : Janosik Lucas - 1 A rue des Artisans

Rénovation d'une longère afin de créer 3 habitations supplémentaires pour location : Pierre-Alain Jankovic - La Ganerais (en cours)

### ST-JEAN

**29/08/2023** : réhabilitation d'une grange en pierre en maison d'habitation : Thierry Repéssé - 1 rue Nationale

**31/08/2023** : construction véranda et préau : Savout Chim - 14 rue de la Prairie

**19/09/2023** : construction d'un hangar : Guy Delaunay - 1 La Jouardais

**21/09/2023** : réhabilitation d'une grange en pierre en maison d'habitation : Nicolas Auvray - Le Reudet

**16/11/2023** : modification ajout d'un muret : Emma Révault - 1 allée des Tisserands

**27/12/2023** : extension, surélévation de l'existant et réalisation d'un garage : Quentin Fried - 1 La Fauvelière

**08/01/2024** : construction d'un garage annexe et d'une piscine : Jorge Da Silva et Lucie Brocard - 8 St-Martin

**11/03/2024** : extension d'une stabulation bovine et construction d'une fumière couverte avec panneaux photovoltaïques en toiture : Stéphane El Rochelle - 2 La Meulle

Extension du groupe scolaire et périscolaire de St-Jean : commune de Rives-du-Couesnon - 8 rue des Écoles (en cours)

### ST-MARC

**12/10/2023** : aménagement carport en chambre et extension maison et garage : Loïc Bouillon - 7 La Bourgainière

**26/10/2023** : bardage d'une partie de la façade d'un hangar agricole avec pose d'une porte et de deux fenêtres : Patrick Avril - 5 impasse du Relais

**09/01/2024** : véranda : Jean-Michel Duclos - 9 Les Champs Hauts

### VENDEL

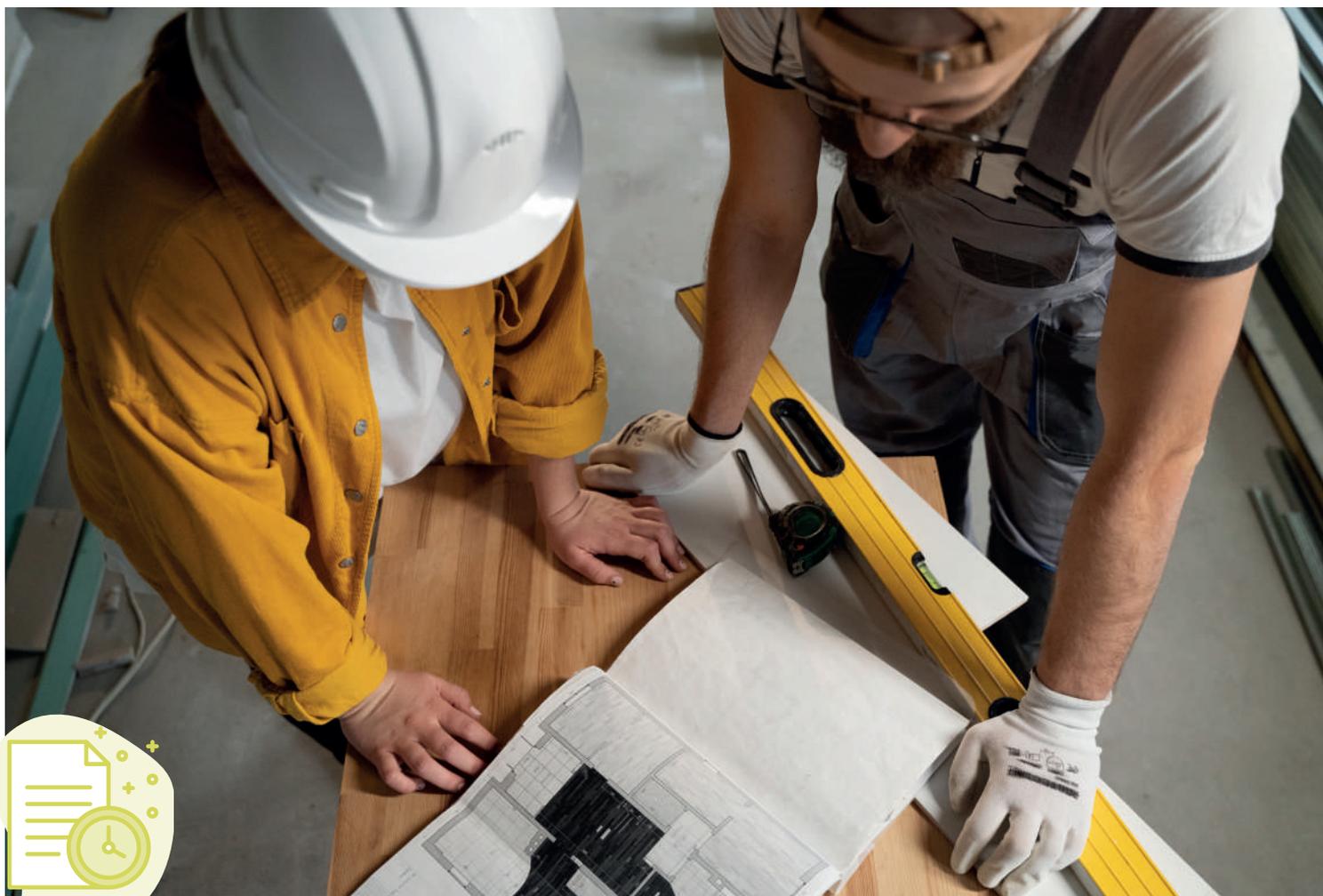
**06/10/2023** : construction d'une maison individuelle de plain-pied : Arnaud et Diana Chaupy - La Chenaie

**03/11/2023** : construction d'une maison ossature bois : Stéphanie Launay - La Houssaye

**16/01/2024** : transformation d'un bûcher en garage à vélo, réhabilitation d'une partie de longère en zone habitable, rénovation d'un hangar agricole en garage pour l'habitation et modification des façades + réfection de couvertures + création et modification d'ouvertures : Stéphane Daguer - 1 La Barberie

**26/01/2024** : modification des façades et réhabilitation de l'appentis : Pascal Bertin - 16-18 La Biardais

**04/04/2024** : rénovation en surélévation : Annie Bertin - Blot



## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

### ST-GEORGES

**07/09/2023** : installation d'une terrasse : Mailis Pendu et Zachary Palmer - 5 Le Bois Guillaume

**09/10/2023** : extension avec couverture bac acier : Adrien et Mary Raimbault - 3 rue du Romarin

**10/11/2023** : changement bardage façade maison et fermeture du carport : Lucie Vallée - 9 La Bigotière

**13/11/2023** : installation de 16 panneaux photovoltaïques : Neway - 3 rue du Général

**13/11/2023** : remplacement de haie et de grillage par clôture en panneau rigide : Danièle Lemoine - 5 résidence des Châtaigniers

**14/12/2023** : extension du garage par un abri de jardin accolé et pose de baies vitrées sous la pergola : Loïc Touraine - 2C rue du Général

**19/12/2023** : installation d'un générateur photovoltaïque sur la toiture : EDF ENR - 2 chemin des Aumônes

**11/03/2024** : isolation extérieure et changement de fenêtres : Gérald et Yolande Denervaud - 17 rue de la Forge

**04/04/2024** : carport et mur de soutènement : Jérémy Lanoë - 1 rue de Courbaud

Division en vue de construire : SASU IMMINVEST - 9 rue du Romarin (en cours)

Clôture et abri de jardin : Thomas Courtois - 36 résidence des Acacias (en cours)

Installation d'un micro-champ voltaïque : Jean-François Tremblay - 5 La Héloïre (en cours)

Clôture : Soline Ragot et Nicolas Raufflet - 37 résidence des Acacias (en cours)

Installation de 12 panneaux photovoltaïques en toiture : ECO HABITAT ENERGIE - 1 La Héloire (en cours)

## ST-JEAN

**07/09/2023** : pose de panneaux photovoltaïques : Guy Pouget - 9 Pérouzel

**08/09/2023** : création d'une pergola : Mathieu Chapelle - Le Benay

**11/09/2023** : modification d'ouverture : Nicolas Razvan Burlacu - 17 rue de l'Église

**11/09/2023** : arasement d'une haie : Christophe Médard - 8 La Chesnais Gontier

**08/10/2023** : clôture : Jérôme Gourdel - 7 La Ménardais

**08/10/2023** : pose de velux à la mairie de St-Jean : commune de Rives-du-Couesnon - 4 rue Nationale

**09/10/2023** : remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée pour réaliser une pièce de vie : Dimitri Lutz - 6 rue du Moulin

**16/10/2023** : installation de panneaux photovoltaïques : AUTHENTIQUE - 3 La Ville en bois

**16/10/2023** : installation de panneaux photovoltaïques : NOVA ENERGIE - La Paqueraie du moulin

**13/11/2023** : carport : Jocelyne Masson - 9 La Basse Cotellerais

**24/11/2023** : changement porte d'entrée et baie vitrée : Luca Gauchard - 13 rue de l'Église

**05/12/2023** : pose de panneaux photovoltaïques : ECOVAIR - La Frangeolière

**15/02/2024** : clôture : Mickaël Brard - 5 Le Benay

**16/02/2024** : clôture : Vincent Prijent - 5 résidence des Chênes

**21/02/2024** : installation d'un générateur photovoltaïque sur mât : Gaec du Général - La Noë

**15/03/2024** : modification des menuiseries, pose de 4 velux avec création de surface habitable et conservation de soubassement pour création d'une terrasse béton : Alain Simon - 2 La petite Bernangère

**28/03/2024** : réparation d'un mur et une partie de la toiture : Roselyne Genin - La Maison neuve

**28/03/2025** : clôture : Marie Lefebvre - 6 résidence des Mouettes

**05/04/2024** : pose de 3 fenêtres de toit pour emménagement des combles : Maxime Duval et Océane Manliot - 2 Le Rocher

**12/04/2024** : pose de panneaux photovoltaïques : Sylvain Bosquet - 6 résidence des Chênes

**12/04/2024** : changement de la porte de garage : Pascal Tropicée - 1 La Ménardais

**12/04/2024** : clôture avec soubassement béton : Vincent Nicolas - 7 Le bas Monchevron

Pose d'une clôture avec soubassement béton : Mickaël Pascual - ZA de Lessard (en cours)

## ST-MARC

**29/09/2023** : pose d'une clôture : Eric Laurent - Vent d'Ouest

**21/10/2023** : portail : Alexandre Laurence et Charlotte Choisy-Guillou - 14 La Machepas

**17/01/2024** : remplacement des menuiseries : Romain Hommerie et Marion Bouffort - 7 la Coutardais

**08/02/2024** : extension avec pergola : Jean-Yves Léonard - 7 impasse du Relais

**11/03/2024** : installation de 12 panneaux photovoltaïques en surimposition de la toiture : Agence Solution climat - 14 rue du Verger

Installation de 9 panneaux photovoltaïques en toiture : ECO HABITAT ENERGIE - 2 bis la Vilaune (en cours)

## VENDEL

**09/10/2023** : remplacement d'ouverture à l'identique : Fougères agglomération - 23 rue de la Mairie

**11/03/2024** : pose de panneaux photovoltaïques : La maison écolo - 11 rue de Rennes

**28/03/2024** : réhabilitation d'une habitation et son annexe : Fougères Habitat - 1 ruelle St-Martin

Clôture : Cyrille Garnier - 4 rue du Couesnon (en cours)

Clôture : Amandine Boissière - 5 rue de l'Église (en cours)



## ÉTAT CIVIL 4<sup>e</sup> trimestre 2023 & 1<sup>er</sup> trimestre 2024



### NAISSANCES

#### ST-GEORGES - 8 DONT

**Aleyna Bouvier** née le 18 août 2023 à Fougères

**Rose Chomaud** née le 6 septembre 2023 à Rennes

**Paul Delatour** né le 10 septembre 2023 à Rennes

**Théo Massing** né le 7 mars 2024 à Fougères

#### ST-JEAN - 4 DONT

**Olivia Juban** née le 29 août 2023 à Rennes

**Mattéo Roussel** né le 5 novembre 2023 à St-Grégoire

#### ST-MARC - 1

**Garance Beaudoin** née le 29 novembre 2023 à St-Grégoire

#### VENDEL - 4

**Hélène Lodé Pelé** née le 5 septembre 2023 à Rennes

**Nino Bansard** né le 18 décembre 2023 à Rennes

**Clara Lecourt** née le 5 février 2024 à Rennes

**Gabin Juguet Coinon** né le 15 mars 2024 à Rennes

### MARIAGES

Aucun mariage sur cette période. Seule une célébration à la mairie de St-Georges à l'occasion des 65 ans de mariage (Noces de palissandre) de Odette et Alexis Delaunay le 30 décembre 2023

### PACS

#### ST-GEORGES - 2

**Marine Yon et Quentin Cabaner** le 17 février 2024

**Marion Pouluais et Clément Chavoix** le 13 mars 2024

#### ST-JEAN - 1

**Lou-Ann Busson et Thomas Prioul** le 4 mai 2024

#### ST-MARC - 2 DONT

**Anne-Sophie Bérisset et Frédéric Prioult** le 27 décembre 2023



### DÉCÈS OU TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

#### ST-GEORGES - 3 DONT

**Jean-Yves Blin** le 12 février 2024 à Fougères

#### ST-JEAN - 4 DONT

**Thérèse Ménard** épouse Lamy le 4 juin 2023

Amand Patrel le 10 mars 2024

#### ST-MARC - 6 DONT

**Pierre Martinais** le 11 juin 2023

**Joseph Coquelin** le 6 mars 2024

#### VENDEL - 3

**Constant Louvigné** décédé le 23 janvier 2024

**Georgette Turoche** veuve Rossignol décédée le 27 février 2024

**Louis Corbin** décédé le 6 mars 2024

Un décalage de date peut apparaître en raison de la date de bouclage du bulletin et/ou de la réception du consentement de diffusion.



## RELAI PETITE ENFANCE - RPE

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre ou vos enfants ?  
Sur le territoire de Rives-du-Couesnon, plusieurs modes d'accueil sont disponibles.

### L'ACCUEIL PAR UN ASSISTANT MATERNEL

- au domicile : il est agréé par le Département et formé au développement de l'enfant ainsi qu'à son accueil quotidien (sécurité, prévention...). L'assistant maternel peut accueillir, simultanément en fonction de l'agrément, jusqu'à 4 enfants. Vous pouvez retrouver la liste des assistants maternels sur [assistantsmaternels35.fr](http://assistantsmaternels35.fr) et [monenfant.fr](http://monenfant.fr)

- en maison d'assistants maternels (MAM) : ouverture d'une maison d'assistants maternels en septembre 2024 à Rives-du-Couesnon (St-Jean), agréée par le Département. Il s'agit d'un groupement de 4 assistants maternels au sein d'un même bâtiment. La MAM pourra accueillir jusqu'à 16 enfants simultanément. Elle est gérée par les assistants maternels autour d'un socle

commun : projet éducatif, règlement intérieur et de fonctionnement. La famille emploie et signe un contrat avec un seul assistant maternel. Toutefois, il existe un système de délégation permettant au professionnel de se faire remplacer par un ou une de ses collègues pour le contrat qu'il a signé avec les parents. Les conditions sont préalablement définies dans le règlement de fonctionnement. Toute demande d'accueil peut être effectuée à [lescromignonsducouesnon@gmail.com](mailto:lescromignonsducouesnon@gmail.com)

### LA MICRO-CRÈCHE DE RIVES-DU-COUESNON (ST-JEAN)

Une équipe de professionnels de la petite enfance accueille les enfants en âge de 7h à 19h, du lundi au vendredi.

Trois valeurs guident les pratiques professionnelles quotidiennes : la bienveillance, l'accompagnement et l'autonomie. Différentes pratiques sont mises en place : jardinage, bébé signe, portage en écharpe, travail autour des émotions, ainsi que des semaines à thème et sorties à l'extérieur, etc.

Elle dispose de 10 places (+ 1 place d'urgence). Plusieurs types d'accueil sont possibles :

- accueil régulier selon un planning arrêté et avec des besoins récurrents et définis à l'avance ;

- accueil occasionnel avec des besoins ponctuels qui peuvent varier selon les semaines en fonction des places que libèrent les enfants accueillis en régulier ;

- accueil d'urgence pour toute famille sans solution d'accueil (reprise d'activité, maladie ou hospitalisation d'un parent/d'un assistant maternel, demande spécifique des partenaires sociaux...).

**Les demandes de pré-inscription sont à effectuer auprès du RPE au**

☎ 06 43 47 74 63

ou

✉ rpe@rivesducouesnon.fr

## LE BABY-SITTER

Besoin d'un accueil le week-end, en soirée ?

Avec le soutien de la mairie de Rives-du-Couesnon, le RPE de Rives-du-Couesnon et le Point accueil emploi (PAE) de Fougères Agglomération ont mis en place un service de baby-sitting depuis 2020 afin de recenser les potentiels baby-sitters sur le secteur de Rives-du-Couesnon.

De plus, ce service a permis en 2023 la formation au baby-sitting de 6 nouveaux baby-sitters à Rives-du-Couesnon.

## CONTACT

Vous êtes parent et à la recherche d'un baby-sitter ? Vous pouvez obtenir la liste de ces baby-sitters auprès du :

**RPE, Océane Gohin**

☎ 06 43 47 74 63 ;

**PAE, Pierrette Leduc**

☎ 02 99 98 59 43.

Vous pourrez également vous informer sur les démarches pour l'embauche de ces jeunes (contrat de travail, déclaration de l'embauche, vos aides...).

Vous êtes baby-sitter et vous souhaitez être inscrit(e) sur ce listing : prenez contact aux numéros mentionnés ci-dessus.

## POUR LES FAMILLES, LE RELAI PETITE ENFANCE EST UN LIEU RESSOURCE POUR

- vous informer sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire ;
- vous accompagner dans votre recherche : les premiers contacts avec le mode d'accueil, vos souhaits éducatifs, vos besoins (jours et horaires), etc. ;
- vous accompagner dans votre rôle de parent-employeur d'un assistant maternel, d'une garde à domicile, d'un baby-sitter : le contrat de travail, la mensualisation, les congés payés, etc. ;
- vous informer sur les aides financières possibles pour la garde de votre enfant ;
- vous proposer des conférences ou soirées à thème animées par des professionnels.

## LES ACTUALITÉS DU RELAI PETITE ENFANCE

Les assistants maternels et les enfants ont participé à la grande semaine nationale de la petite enfance en mars et avril autour du thème "Viens je t'emmène" sur les espaces jeux. L'occasion de faire de la motricité, de partir à la découverte du monde et des moyens de transport !

Une thématique 2024 du RPE autour de l'éveil à la nature. Une conférence sur ce sujet, animée par Jennifer Charbonneau, le 10 avril, a réuni une quarantaine de participants (assistants maternels, professionnels et parents).

De plus, des animations nature seront proposées sur tous les espaces jeux avec et sans intervenant extérieur.

Un projet jardin intergénérationnel avec La Rivée a été mis en place au mois de mai 2024.

Depuis octobre 2023, mise en place de séances d'analyse de pratiques professionnelles. Accompagné d'une intervenante éducatrice de jeunes enfants et formée à l'analyse de pratiques, un groupe de 8 assistants maternels volontaires donne de son temps personnel pour réfléchir à sa pratique professionnelle, prendre du recul et échanger avec ses collègues sur des situations qui les questionnent. La participation témoigne de leur engagement professionnel !

Deux formations pour les assistants maternels vont avoir lieu sur le territoire via IPERIA en 2024. La première a eu lieu en avril sur le jeu libre et l'aménagement des espaces ; la seconde en juin sur les droits et devoirs dans l'exercice du métier.

Pour rappel le relai petite enfance de Rives-du-Couesnon est joignable pour tous renseignements au 06 43 47 74 63 ou rpe@rivesducouesnon.fr.

Permanence téléphonique le mardi de 15h à 18h et permanence physique sur rendez-vous le jeudi de 13h30 à 19h.



# ÉCOLES DU RPI

Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des écoles publiques de Rives-du-Couesnon et de La Chapelle-St-Aubert



## LES CINQ ÉCOLES DU RPI DU COUESNON

Les 338 élèves de Rives-du-Couesnon et de la Chapelle St-Aubert sont accueillis dans les 15 classe que compte le RPI du Couesnon..

St-Jean	Vendel	St-Georges	La Chapelle St-Aubert	St-Marc
4 classes de la TPS au CP	3 classes de la TPS au CP	4 classes du CP au CM2	2 classes CE1 et CE2	2 classes CM1 et CM2
Directrice : Mme Le Roux Tél. 02 99 39 10 95	Directrice : Mme Gilson Tél. 02 99 17 10 06	Directeur : M. Gressier Tél. 02 99 97 66 58	Directrice : Mme lhuello Tél. 02 99 18 79 34	Directrice : Mme Guihard Tél. 02 99 39 15 24

Rentrée scolaire de septembre 2024 : vous pouvez prendre contact par téléphone ou par mail avec les directrices coordinatrices du RPI, Mme Gilson, site de Vendel (email : [ecole.0350669M@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350669M@ac-rennes.fr)) et Mme Le Roux, site de St-Jean (email : [ecole.0351929G@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351929G@ac-rennes.fr)).

De nombreux projets pédagogiques sont mis en place tous les ans afin d'apporter aux élèves une culture artistique, scientifique, culturelle et sportive diversifiée :

- rencontres d'auteurs et d'illustrateurs dans le cadre du Salon du livre. Lectures et animations autour des livres à destination des cinq écoles avec Laure, la bibliothécaire de

Rives-du-Couesnon. Musique avec le Conservatoire de Fougères pour les élèves de la GS au CM2. Séances de natation à la piscine l'Aquatis de Fougères du CP au CM2 ;

- à St-Jean et Vendel, plusieurs sorties ont été organisées dans le cadre d'un travail autour des paysages : balades en forêt, aux jardins de Brocéliande, randonnée urbaine à Fougères, sortie à la ferme pédagogique de St-Ouen-des-Alleux ;
- la visite d'une jardinerie et des ateliers jardinages participatifs avec les parents et les grands-parents ont contribué au fleurissement de la cour de l'école de Vendel ;

- une initiation à la programmation de robots a été proposée aux élèves de la MS au CP ;

- l'école de La Chapelle St-Aubert a mis en place cette année un projet artistique et participatif autour de la danse ;

- les élèves de CM1 et de CM2 de l'école de St-Georges sont partis en classe découverte au mois d'octobre 2023 à Belle-Isle-en-Terre. Les élèves de CM1 et de CM2 de l'école de St-Marc ont pu apprendre à skier durant une semaine passée dans les Alpes en janvier 2024. Les élèves de GS et de CP de l'école de St-Jean sont partis en classe découverte nature et poney à Fénicat en Ille-et-Vilaine.

## LA NATURE - ÉCOLE DE ST-GEORGES

Les classes de CP - CE1 et de CE2 de St-Georges travaillent sur le thème de la nature ce 2<sup>e</sup> semestre. Deux projets se déroulent en parallèle :

- un projet chorale : Céline Jouzel, musicienne intervenante du Conservatoire de musique de Fougères, intervient tous les mardis pour faire découvrir aux enfants de nouveaux instruments, créer des ambiances sonores et apprendre à chanter ensemble.

Une restitution sera proposée aux familles en fin d'année ;



- un projet en partenariat avec l'association Familles actives de Fougères pour apprendre à trier et revaloriser les déchets produits.



## CLASSE DE NEIGE - ÉCOLE DE ST-MARC

Les élèves de CM1 et de CM2 de l'école de St-Marc sont partis en classe de neige du dimanche 14 au samedi 20 janvier 2024. Après 14h de trajet de nuit, nous avons découvert le village de Val Cenis Termignon. Malgré la fatigue du trajet, nous avons récupéré le matériel pour la pratique du ski alpin : casques, chaussures et skis. Ensuite, premières descentes avec l'école de ski (ESF) et de belles sensations pour certains... des chutes pour d'autres...

Le reste de la semaine s'est organisé autour des cours de ski et d'autres activités : yooner, raquettes et cani-rando. Les enfants sont revenus avec de superbes souvenirs et des diplômes de ski (garolou, oursons, flocons et même 1<sup>re</sup> étoile).

Merci au SIRS, à l'amicale laïque du RPI du Couesnon et aux parents d'avoir permis l'organisation de cette classe de découverte.



## AMICALE LAÏQUE DU COUESNON

Une nouvelle année scolaire (2023/2024) bien chargée pour l'Amicale ! En effet, 6 classes du RPI ont eu la chance de partir en voyages scolaires. Pour soutenir ces projets et aider financièrement les parents, l'association a versé la somme de 11 970 € aux écoles. Une somme complémentaire sera également versée dans le cadre des sorties de fin d'année.

Après l'assemblée générale annuelle en octobre 2023, l'association a repris ses activités avec les préparatifs de Noël. Outre nos traditionnelles ventes de chocolats et de sapins de Noël, une nouvelle vente a été mise en place en partenariat avec Galésia Créations, entreprise basée à St-Marc : des boules de Noël en bois personnalisées. Puis nous nous sommes retrouvés à la fête de Noël du RPI à St-Georges. Toutes les classes du RPI ont participé et apporté des réalisations culinaires ou artistiques. Et c'est autour d'un beau buffet que les parents se sont retrouvés. De leur côté, les enfants ont commencé la soirée avec un jeu de piste et des ateliers créatifs sur le thème de Noël. Une fois le jeu de piste

terminé, les enfants ont déchiffré un code qui a permis d'ouvrir une nouvelle salle... Surprise : une boum de Noël les attendait ! Une belle fête pour clôturer 2023 !

Nous avons poursuivi notre action avec notre deuxième carnaval en février, cette année à St-Marc. Les participants, après avoir décoré leur masque, ont visionné un film réalisé par les enfants volontaires du RPI relatant l'histoire d'Arlequin. Ils ont alors tous participé à la décoration d'un morceau du costume d'Arlequin, la mascotte confectionnée pour l'occasion. Une fois le costume terminé, c'est parti pour le défilé dans les rues de la commune avec Arlequin

en tête de cortège. La journée s'est terminée par un goûter partagé.

En avril a eu lieu le 3<sup>e</sup> rallye pédestre de l'Amicale. Il s'est déroulé à la Chapelle-St-Aubert sur le thème de Pâques. Le long d'un agréable parcours, un jeu de piste était proposé aux enfants avec différents jeux (observation, sportif, logique, etc.) afin de retrouver les œufs de Pâques qui avaient disparu. Ouf ! Les enfants ont réussi à les retrouver !

Pour finir cette année scolaire bien remplie, tout le RPI se retrouvera pour la traditionnelle fête des écoles en juin à St-Jean. Cette année, nous en profiterons pour célébrer les jeux olympiques !



## UNE NOUVELLE OFFRE D'ACCUEIL POUR VOS ENFANTS : UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE ENTRE NATURE ET ACTIVITÉS LUDIQUES

À la recherche d'une solution de garde ou d'un séjour de vacances pour vos enfants ? À partir de juin 2024, à Dujala, Sandrine accueille vos enfants (entre 6 et 12 ans) le temps d'un week-end ou d'un séjour d'une semaine pendant les vacances scolaires. Par petits groupes (maximum 6 enfants), les enfants seront accueillis dans la maison familiale située à Rives-du-Couesnon. Deux chambres et une salle d'eau sont dédiées aux enfants accueillis.

Au fil des saisons, de nombreuses activités variées seront proposées et adaptées aux enfants accueillis telles que jardinage, cuisine, activités créatives, jeux...

Alors n'hésitez pas ! Adapté dès 6 ans, idéal pour une première expérience en séjour collectif et tout simplement pour faire vivre une belle expérience à vos enfants, Dujala est déclaré auprès de la SDJES 35 (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Ille-et-Vilaine - Direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Ille-et-Vilaine) et est en cours de labellisation Accueil Paysan.

L'Amicale du RPI du Couesnon est une association de parents d'élèves bénévoles. Afin de continuer à proposer des manifestations tout au long de l'année et participer au financement des voyages et sorties scolaires, nous avons besoin de bénévoles. En fonction de vos envies et de vos disponibilités, toute aide est précieuse !

### CONTACT

✉ [amicalelaiquecouesnon@gmail.com](mailto:amicalelaiquecouesnon@gmail.com)

📍 @amicaledurpi

### CONTACT

Retrouvez toutes les informations (date, programme, tarifs...) par ici : <http://dujala.fr>

✉ [dujala.sandrine@gmail.com](mailto:dujala.sandrine@gmail.com)



# POINT ACCUEIL EMPLOI (PAE)

Le Point accueil emploi est un service de proximité dédié à l'accompagnement du public et des entreprises sur les questions liées à l'emploi et à la formation.

Le PAE propose un accueil personnalisé et un accompagnement individualisé :

- élaboration de votre projet professionnel ;
- aide à la rédaction de CV et lettres de motivation ;
- recherche et proposition d'offres d'emploi et préparation aux entretiens d'embauche ;
- inscription à France Travail et utilisation de votre espace personnel ;
- information sur la formation, le compte personnel de formation (CPF) et la validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- orientation vers une structure adaptée à votre besoin le cas échéant.

Le PAE est à la disposition des entreprises pour toutes les démarches liées à l'emploi :

- diffusion des offres d'emploi et recherche de candidats ;

- renseignements sur les dispositifs d'aides à l'emploi ;

- conseils pour l'élaboration de profils de poste ;

- aide au recrutement et mise à disposition de bureaux pour des recrutements type "Job dating".

En complément de ces services, des permanences sont mises en place sur le secteur (sur rendez-vous) : Mission locale - et le CDAS - RSA.

Accès : 5 rue des Écoles à St-Jean (bâtiment micro-crèche).

Horaires du PAE : tous les mardis de 9h à 12h30 sans rendez-vous. L'après-midi, le service est ouvert uniquement sur rendez-vous.

## CONTACT

**Pierrette Leduc**

☎ 02 99 98 59 43

✉ pae@fougeres-agglo.bzh



## PÔLE EMPLOI DEVIENT FRANCE TRAVAIL

Le Conseil constitutionnel a validé le projet de loi sur le plein emploi, le 14 décembre 2023. Ce texte définit les contours de France travail, nouvel opérateur du service public de l'emploi qui a pris le relai de Pôle emploi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'objectif de France travail est de garantir un accompagnement et des services encore plus adaptés aux besoins des personnes sans emploi et des entreprises qui recrutent sur l'ensemble du territoire.

Pour ce faire, France travail se base sur une coopération renforcée avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

## CONTACT

**Agence de Fougères :**

15 rue Hippolyte Réhault  
35300 Fougères

**Candidat à la recherche d'un emploi :** ☎ 3949

(service gratuit + prix appel)

**Employeur :** ☎ 3995

(service gratuit + prix appel)

🌐 <https://www.francetravail.fr/>

Les horaires d'ouverture de l'agence de Fougères :

En accès libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Sur rendez-vous du lundi au mercredi de 12h30 à 16h30 puis le vendredi de 12h30 à 15h30.



# UN HABITANT PASSIONNÉ D'AUDIOVISUEL : RENCONTRE AVEC JEAN-MICHEL LE MOAL - 25IS PRODUCTION

Diplômé dans le domaine de l'audiovisuel et de la régie d'événements, Jean-Michel Le Moal a consacré sa carrière au domaine du spectacle et notamment à la réalisation de captations audiovisuelles, créant ainsi des souvenirs vivants pour divers événements, des clips aux publicités en passant par les aftermovies de festival.

Lors du confinement, M. Le Moal a répondu à l'appel de l'innovation en lançant l'émission "Déviation Liberté" sur YouTube. Cette émission, qui a déjà captivé de nombreux spectateurs avec ses neuf épisodes, offre une plongée fascinante dans l'univers artistique local. Chaque épisode propose une heure d'échanges en compagnie d'un artiste ou d'un groupe de musique, avec des performances live, des interviews approfondies et quelques surprises pour le public.

Fort du succès de la première saison, M. Le Moal envisage de poursuivre l'aventure "Déviation Liberté" à partir de la rentrée de septembre, offrant ainsi une plateforme continue pour mettre en lumière les talents de la région.

Mais ce n'est pas tout ! Toujours avide de nouveaux défis, JM. Le Moal a des projets ambitieux pour l'avenir. Il aspire à créer un lieu de résidence artistique, où les talents pourront s'épanouir et collaborer dans un environnement propice à la créativité. De plus, il envisage d'ouvrir un espace de répétition et d'enregistrement, offrant ainsi aux artistes locaux les outils nécessaires pour perfectionner leur art et partager leur musique avec, pourquoi pas, les habitants de Rives-du-Couesnon.

À travers ses réalisations passées et ses projets futurs, Jean-Michel Le Moal est un fervent partisan de l'audiovisuel et un précieux soutien pour les artistes locaux.

Vous pouvez voir les différentes réalisations sur sa chaîne YouTube,

dont notamment le clip "bienvenue à Roselyn Hill Town" avec en guest star, Paul Delaplace, un habitant de longue date de St-Jean.

<https://www.youtube.com/25imaesseconde>



## CONTACT

**N'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations**

✉ [25is.prod@gmail.com](mailto:25is.prod@gmail.com)



# BRASSERIE ARTISANALE PESK-EBREL

Basée au sein de l'ancienne ferme familiale dans le centre bourg de St-Marc, la brasserie artisanale Pesk-Ebrel se situe sur la route de St-Hilaire-des-Landes.

Il y a plus de 10 ans, Emmanuel Avril est parti travailler à Montréal au Québec, où la culture de la bière artisanale existe depuis très longtemps. Fortement intéressé à ce milieu, en rentrant en France, il a commencé à brasser quelques litres de bières "en amateur" : 5-10 litres pour lui-même et ses copains. Au fil du temps, la passion pour cette activité, les avis favorables autour de lui... et pourquoi pas en faire son métier !

Il retourne donc sur les bancs de l'école à Rouen afin d'approfondir ses connaissances, améliorer ses techniques de fabrication et de gestion. En 2023, Emmanuel obtient son diplôme de "Brasseur" et s'est installé, en 2024, dans le hangar de la ferme familiale. Après quelques travaux pour rendre ce lieu fonctionnel et accueillant pour le public, la brasserie a enfin pu ouvrir ses portes !

Pesk-Ebrel signifie "poisson d'avril" en breton... petit jeu de mots en référence à son nom de famille...

Aujourd'hui, il a commencé à brasser avec d'importants investissements lui permettant de fabriquer 10 hl (1 000 litres) en un seul brassin avec 4 fermenteurs de 10 hl isobariométriques.

Cette année, sa fabrication évoluera progressivement à une gamme de 5 styles de bière : Pale Ale (bière blonde) ; Américan Wheat Beer (bière blanche) ; Américan Pale Ale (bière blonde houblonnée) ; Strong Ale (bière ambrée) ; Stout (bière brune).

Au fur et à mesure des événements, il produira des "éphémères" pour différentes occasions (St-Patrick, Noël...). Il commercialise aussi bien auprès des particuliers que les professionnels

(restaurants, entreprises...) avec une offre diversifiée en taille de bouteilles (33 cl ou 75 cl), en fûts de 20 litres avec possibilité de location d'une tireuse à bière. Il propose également des coffrets cadeaux.

La brasserie est ouverte au public tous les vendredis de 14h à 18h30 pour la vente en direct et également sur rendez-vous.

Passez donc faire une dégustation !

## CONTACT

**Brasserie artisanale Pesk-Ebrel**  
5 bis impasse du relais • St-Marc-sur-Couesnon • 35140 Rives-du-Couesnon

☎ 06 07 10 67 78

✉ [brasserie@pesk-ebrel.fr](mailto:brasserie@pesk-ebrel.fr)

📍 Brasserie artisanale Pesk-Ebrel



## CAROTTE ET FEIJOA

Le GAEC Carotte et Feijoa est installé à Vendel, 4 lieu-dit La maison neuve.

Thomas, Lèna et Eva font pousser légumes, aromates et fruits de saison, anciens ou atypiques selon le cahier des charges de l'Agriculture biologique depuis 2011.

Leur slogan : bio, local et original pour nourrir au plus près de chez vous. Ils vous accueillent au champ, de mai à décembre, le samedi de 16h à 18h. Vous pouvez passer vos commandes par sms au 06 67 64 00 52 de janvier à avril.

Ils sont également présents tous les jeudis au marché de St-Aubin-du-Cormier de 8h30 à 12h45.

Thomas, Lèna et Eva vous proposent toute l'année de composer votre panier sur [www.carotte-et-feijoa.fr](http://www.carotte-et-feijoa.fr) (paiement CB sécurisé) pour un retrait au champ ou sur un lieu de dépôt (chez Eric Coiffure, au Bardac, au Breizh bowl).

Le GAEC Carotte et Feijoa livre aussi les Biocoop de Fougères et St-Aubin-du-Cormier.

Retrouvez les légumes ou fruits du gaeC Carotte et Feijoa mis en beauté dans votre assiette à La crêperie du Donjon à St-Aubin-du-Cormier, au Breizh bowl et à L'EssenCiel à Fougères.

### CONTACT

☎ 06 67 64 00 52

📍 GaeC Carotte et feijoa



## TIERS-LIEU



## QUOI DE NEUF À LA RIVÉE ?

La Rivée a maintenant ouvert depuis un an et les réservations s'enchaînent plutôt bien pour les débuts. Nos séjournants réservent majoritairement pour des week-ends en famille ou entre amis. Nous avons reçu quelques associations pour des temps forts (Éclaireurs de France, MRJC, Aroeven Bretagne, Collectif les pieds dans le plat, Pas à pas Taïchi, ASPTT Rennes, etc...).

Plusieurs événements ont eu lieu dans la Grange avec nos partenaires locaux (Granjagoul, Reepf, Pôle Ecosolidaire Pays de Fougères, Bretagne Tiers Lieu, Office de tourisme Destination Fougères).

Nous avons lancé les premiers séjours familles et d'autres séjours thématiques devraient voir le jour d'ici l'automne 2024.

En parallèle, l'association Les Engrangeurs, qui gère et anime le lieu, se structure et s'organise progressivement pour animer le lieu de manière régulière. Nous avons pour l'instant des ateliers ponctuels de sophrologie et yoga animés par Donatienne, un cercle de femmes animé par Cristina, des ateliers bricole.

Il est prévu deux à quatre temps forts sur l'année au rythme des saisons :

- La Rivée du printemps - 26/27 avril : veillée contée et ateliers nature au jardin ; ouverture de la saison de la Grange ;
- La Rivée de l'été - 2 juin : spectacle déambulatoire + bal folk et atelier danse pour apprendre ensemble avant le bal ;
- La Rivée de l'automne - 2<sup>e</sup> week-end d'octobre : fermeture de la saison de la Grange ;
- La Rivée de l'hiver : pour préparer Noël.

La Rivée accueille toute proposition associative ou initiative personnelle d'animation ou d'atelier. N'hésitez pas à nous rejoindre.

### OUVERTURE DU JARDIN PARTAGÉ

Depuis ce printemps, le jardin partagé est ouvert à tous et toutes, petits et grands. Les premiers à retourner la terre sont les enfants accueillis par les assistants maternels avec quelques retraités de St-Georges. Les écoles de Rives-du-Couesnon sont invitées à fréquenter le lieu également et des projets sont en cours.



Le jardin est ouvert au public et vous êtes les bienvenus (sauf privatisation exceptionnelle du lieu qui sera indiquée à l'entrée).

Une habilitation en refuge LPO (ligue protectrice des oiseaux) est en cours de manière à accueillir, préserver les petites bêtes et sensibiliser à la biodiversité.

## ÉTOILES DU TOURISME

La Rivée a décroché une Étoile du tourisme, catégorie Culture et patrimoine. Le prix "Les Étoiles du tourisme" met à l'honneur les entreprises qui innovent dans le domaine du tourisme.

Une belle récompense pour notre lieu atypique et une belle reconnaissance du travail mené avec les nombreux partenaires du projet. Énormément de personnes ont œuvré pour que ce lieu voit le jour. C'est une belle illustration d'un partenariat réussi entre l'association et les acteurs publics.

Ce prix met en valeur la filière touristique de l'Ille-et-Vilaine. En janvier 2024, six partenaires de l'économie départementale et représentants de la profession (Crédit agricole d'Ille-et-Vilaine, Cerfrance Brocéliande, Chambre de commerce et d'industrie d'Ille-et-Vilaine, association des Gîtes de France en Bretagne, UMIH 35 et UMIH Côte



d'Émeraude) se sont réunis au sein de l'association des Étoiles du tourisme d'Ille-et-Vilaine.

## CONTACT

### réservations site La Rivée

☎ 07 57 18 38 49

✉ [bienvenue@larivee.fr](mailto:bienvenue@larivee.fr)

### Association Les EnGrangeurs

☎ 06 63 31 67 98

✉ [lesengrangeurs@yahoo.com](mailto:lesengrangeurs@yahoo.com)



# MÉDIATHÈQUES DE RIVES-DU-COUESNON

## RETOUR EN IMAGES ANIMATIONS DE L'AUTOMNE-HIVER 2023-2024



Atelier-rencontre avec l'autrice-illustratrice Pauline Comis à la médiathèque de St-Marc, dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Fougères Agglomération.



Atelier créatif de Noël animé par Isabelle et Yolande, bénévoles à la médiathèque de St-Marc.



Atelier créatif de Noël animé par Salomé-Rose et Véronique, bénévoles à la médiathèque de St-Georges.



Atelier "Minicabanes" à la médiathèque de St-Marc.



Spectacle "Les contes de mon vieux grimoire" à la médiathèque de St-Marc, dans le cadre du festival "Contes vagabonds".



### JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE : PRIX LITTÉRAIRE "LIRE À TOUT PRIX" (À PARTIR DE 15 ANS)

Les six romans sélectionnés peuvent être empruntés aux médiathèques de St-Marc et de St-Jean. N'hésitez pas à demander leur réservation s'ils sont déjà en prêt.

Après la lecture d'au moins trois de ces romans, vous pourrez voter pour votre roman préféré jusqu'au 15 septembre 2024 sur un marque-page prévu à cet effet.

Un tirage au sort aura lieu parmi les bulletins d'inscription et des bons d'achat en librairie seront offerts.



### LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS-ÉTÉ 2024

**Exposition "Birdie Memory"** : du 15 mai au 10 juillet à la médiathèque de St-Jean.

Découvrez 20 portraits d'oiseaux facilement identifiables et observables en Europe. Une application permet, en passant le téléphone ou la tablette devant les illustrations, d'écouter leur chant et d'obtenir des informations sur leur mode de vie ainsi que des conseils d'observation. Un jeu de memory propose d'identifier les oiseaux à partir de leur chant.

**Exposition sur la Résistance en Ile-et-Vilaine et sur les événements d'Everre** : du 6 juin au 6 juillet à la médiathèque de St-Marc.

## NOUVEAUTÉ : DES JEUX DE SOCIÉTÉ À EMPRUNTER !

Les médiathèques de St-Marc et de St-Georges vous proposent un fonds de jeux de société dès 3 ans aux plus expérimentés pour jouer en solo, en duo, à plusieurs, en famille ou entre amis.

Ces jeux peuvent désormais être empruntés. Vous pouvez aussi venir jouer sur place ou venir les découvrir lors des matinées jeux de société, régulièrement programmées à St-Marc et à St-Georges.



## LE SERVICE DES MÉDIATHÈQUES : GRATUIT ET ACCESSIBLE À TOUS !

- Accès et consultation sur place des documents libres, gratuits et ouverts à tous ;
- Prêt gratuit des documents sur inscription ;
- Fonds DVD et jeux de société à St-Georges et St-Marc ;
- Espace et fonds jeux vidéo à St-Marc ;
- Carte de lecteur unique vous permettant d'emprunter gratuitement 20 documents pour 4 semaines dans les 25 médiathèques de Fougères Agglomération ;
- Accès à votre compte abonné sur le site [mediatheques.fougères-agglo](http://mediatheques.fougères-agglo.fr).

bzh, pour consulter et prolonger vos prêts, pour effectuer des réservations, et pour vous inscrire à un événement ;

- Accès gratuit aux ressources numériques proposées par la Médiathèque départementale (presse, vidéo à la demande, livres numériques, autoformation) chez vous en 1 clic 24h/24 ! Pour créer votre compte, connectez-vous au site [illeetmedia.mediathèques.fr](http://illeetmedia.mediathèques.fr).

Vous disposez d'un peu de temps libre, vous aimez la lecture et souhaitez participer à la vie culturelle locale : n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe des bénévoles, même pour une aide ponctuelle !

## CONTACT

**Laure Duclaud-Fourmond**

☎ 02 56 73 50 49

✉ [bibliorives@fougères-agglo.bzh](mailto:bibliorives@fougères-agglo.bzh)

📍 Médiathèques de Rives du Couesnon  
Réseau de Fougères Agglomération

📷 [mediathequesrivesducouesnon](https://www.instagram.com/mediathequesrivesducouesnon)

📧 [mediatheques.fougères-agglo.bzh](mailto:mediatheques.fougères-agglo.bzh)



L'équipe des bénévoles des médiathèques de Rives réunie lors d'un apéro partagé.

## LES HORAIRES D'OUVERTURE DES MÉDIATHÈQUES DE RIVES-DU-COUESNON

	St-Georges	St-Jean	St-Marc	Vendel
Mardi			16h30 - 18h	16h30 - 17h30
Mercredi	10h - 12h / 16h - 18h	10h30 - 12h / 16h30 - 18h	10h - 12h30 / 16h - 18h	
Jeudi			16h - 18h	
Vendredi		16h30 - 18h		17h - 18h
Samedi	10h - 12h	10h30 - 12h30	10h30 - 12h30	
Téléphone	02 56 73 50 45	02 23 51 10 95	02 56 73 50 49	



Commémoration vers 1950. Le 27 juillet 1944, André Chapron, Roger Crosnier et Joseph Lemoine sont fusillés devant la porte d'entrée de cette maison.



## LE MAQUIS D'EVERRE

Début mai 1944, un groupe de résistants de la région de Dinard et des réfractaires au STO (Service de travail obligatoire) arrivent à cheval au moulin d'Everre situé sur les communes de St-Hilaire-des-Landes et de St-Marc-sur-Couesnon, pour repérer la région. Ils stockent des armes puis les redistribuent en fonction des demandes. Une de leur mission : se tenir prêt à attaquer et neutraliser les miliciens de Fougères, ne sera jamais exécutée.

Loulou Pétri de Louvigné-du-Désert est chef interdépartemental FTP et supervise plusieurs réseaux de résistants, dont celui d'Everre dans le pays de Fougères dirigé par André Olivri, dit Raoul, habitant de St-Sauveur-des-Landes.

Everre, c'est depuis mai 1944, la cache de résistants regroupés autour d'André Jouet. On y compte 13 membres :

- onze jeunes de Dinard : M. Alouette (mort à Hanovre) - André Chapron - Jeannot Coquillet - Raymond Crosnier - Roger Crosnier - André Jouet - Jacques Jouet - Joseph Lemoine - Henri Leprince - Yvonne Morin - Henri Saint-Eloi (mort en Indochine) ;

- un jeune de Pleurtuit : Léon Pépin, tué dans le champ contre le pommier (et son beau-frère) ;

- un jeune de St-Brice : Verdun Humbert.

Le maquis est ravitaillé par le voisinage comme la famille Trémion. Ils dorment sur place au moulin ou dans le foin, à l'exception de André Olivri, André Jouet et Verdun Humbert.

Mais un rapport à la Kommandantur de Rennes suffit à mettre en route une colonne d'allemands et de miliciens.

Le soir du 27 juillet, les Allemands arrivent au bourg de St-Marc-sur-Couesnon, demandent leur route et se dirigent

vers la Poissonnière puis la Giollais en St-Hilaire-des-Landes. Là, ils laissent leurs véhicules, traversent le village du Rocher où ils trouvent un brave homme occupé à faire des liens pour mettre la récolte en gerbe. Les miliciens se font passer pour des patriotes et notre homme accepte de les conduire jusqu'au moulin. Mais, en chemin, le soupçon le gagne quand on lui fait remarquer que ses sabots font trop de bruit. Sous la menace, il n'est plus possible de faire marche arrière. Il abandonne finalement le groupe de la mort sur les hauteurs du moulin d'Everre.

Il est 7 heures du soir et les treize résistants entrent dans la cuisine pour partager la soupe quand ils se font surprendre.



Marcel Trémion avec ses différentes décorations obtenues à titre posthume.



Marie Louise Tual en 1979.

Aussitôt, une fusillade éclate. Certains sautent par la trappe du grenier et se dispersent. L'un, Raymond Crosnier, dans un champ de blé où il passera la nuit, l'autre, Jacques Jouet, dans le ruisseau où il restera lui aussi toute la nuit avec juste la tête hors de l'eau. Le plus dur pour eux est d'entendre leurs camarades se faire torturer par la milice dont les membres sont souvent plus violents que les Allemands eux-mêmes. Le feu est mis au moulin.

Vers 6 heures du matin, Jacques Jouet ne voit plus personne. Il sort de son trou d'eau, couvert de lentilles d'eau, et monte vers la maison de Trémion qui approvisionnait le groupe. Mais la maison est vide.

Devant la maison Thébault, il fait la macabre découverte des corps de trois des siens étendus à la porte. Il poursuit son chemin vers une ferme. Malheureusement il reconnaît quelques miliciens allongés au bord du chemin. Il ne peut faire demi-tour, mais très vite une idée jaillit : c'est l'heure d'aller chercher les vaches pour la traite, et comme s'il était de la ferme, il fait semblant, appelle son chien « Taïaut, Taïaut ! Tes vaches, tes vaches ». Sitôt passé le groupe de

miliciens, il se précipite dans la première maison et tombe sur le fermier. Celui-ci en "bon français" le réconforte. Il peut ainsi regagner St-Brice-en-Coglès.

Au lendemain du massacre, c'est André Jouet, frère de Jacques et responsable du groupe, qui ira reconnaître les corps en compagnie de Pierre Tropée, maire de St-Marc, et de Jean Bouvier, son gendre.

Quatre patriotes laissent leur vie : André Chaperon (19 ans), Roger Crosnier (21 ans), Joseph Lemoine (23 ans) et Léon Pépin (20 ans). Deux autres sont arrêtés et déportés : M. Alouette qui meurt à Hanovre en 1945 et Henri Leprince qui, après avoir été torturé, réussit à s'évader pendant le voyage. Les Allemands repartent avec cinq otages : Marie-Louise Tual, Henri Lebreton, Lucien Bigot, Jean Coquelin et le père Trémion qui, ce soir-là, coupe de l'herbe à quelques mètres de la petite ferme de sa femme.

La prise d'Everre a fait bien des victimes : les résistants exécutés sur place, mais également des otages qui n'ont jamais revu leur maison et leur famille. C'est le cas de Marcel Trémion. En 1944, Marcel et Agnès Trémion ont 34 et 38 ans. Lui travaille sur le tramway. Agnès tient la

petite ferme d'Everre. Marcel connaît bien l'existence du groupe logé au moulin. Il participe même à leur ravitaillement grâce à son potager.

Bernadette, la fille de Marcel, est témoin de la remise de ravitaillement aux résistants, à l'insu de sa mère. Elle se souvient des moments gravés à jamais dans sa mémoire : « J'avais cinq ans, j'étais assise sur le pas de la porte quand les Allemands sont arrivés. Ils revenaient du moulin, ils m'ont demandé : « Vos parents sont là ? » ; j'ai dit « Maman arrive ». Elle revenait avec les vaches. Elle a rentré les bêtes dans l'étable puis a voulu les attacher, mais ils lui ont fait non de la main. « Fermez la porte et tout le monde dans la maison ». Ils nous ont enfermées, maman, mes sœurs et moi. Les Allemands ont demandé à maman « Où sont cachées les armes ? Sinon on brûle tout, la ferme et vous avec » ; puis ils ont mis la maison à sac. Un Allemand a mis maman en joue, mais, ne trouvant rien, ils sont sortis en nous laissant enfermées. Maman a ouvert la fenêtre, elle m'a passée par la fenêtre, mais un Allemand m'a vue et a fait signe de la main « non ». Maman à son tour a sauté par la fenêtre et m'a dit « Passe-moi tes sœurs ». Elles avaient 3 ans et 10 mois. Les Allemands nous ont laissées



Yvonne Morin dit "Chantal", agent de liaison.



En 2004, au 60<sup>e</sup> anniversaire, 4 survivants : Yvonne Morin "Chantal", Raymond Crosnier, André et Jacques Jouet dit "Henri Cochet" devant le monument de Everre.

partir. Mes sœurs et moi étions pieds nus. Nous sommes arrivées à la maison Thébault. Maman m'a dit « Ne regarde pas », mais j'ai quand même aperçu les trois cadavres.

À travers champs, nous allons jusqu'à la maison Féraud au Moulin du Pont. Derrière nous, ça pétaradait encore. Nous sommes allées chez une sœur de maman à Saint-Jean.

Marcel, sous les coups et la torture à la kommandantur de Rennes, ne parlera pas. Il meurt en janvier 1945 au camp de concentration de Neuengamme.

Lorsque l'attentat a lieu à Everre, Marie-Louise a 33 ans. Elle habite la petite ferme des Guérêts près de l'étang avec sa mère, sa sœur et son fils âgé de deux ans. Sa sœur, Mme Thébault, habite le village d'Everre avec ses trois enfants en bas âge. Ce 27 juillet, Marie-Louise sarcle une parcelle de choux à la ferme des Champs-Hauts. Au retour, elle s'arrête chez sa sœur à Everre. Ici, depuis trois jours, il y a bien du monde, en bas, au moulin, et ce matin-là, encore plus d'animation : quelques hommes sont à la recherche de "copains à Everre". Au soir, Mme Thébault est inquiète. Vers 7 h le soir, sa tâche terminée, Mme Tual rentre chez elle par la traverse lorsque les coups de

feu retentissent, la fusillade est brève. Pensant à sa sœur restée seule avec ses trois enfants, elle rebrousse chemin, mais se jette dans la gueule du loup. L'affaire est grave. Arrivée sur les lieux, elle est mise en joue par les Allemands et sommée de s'arrêter. Devant la maison de sa sœur, trois corps sont allongés ; un autre patriote qui avait tenté de s'enfuir gît plus loin.

Marie-Louise reçoit l'ordre, par trois sommations, d'entrer la première dans la maison mais elle refuse d'enjamber les corps. Après avoir fouillé la maison d'Everre et le moulin, les Allemands regagnent les camions restés au village de la Poissonnière et emmènent en otages Marie-Louise et les trois autres personnes. Par ses patrons, les Morel, résistants, Yvonne fait la connaissance de la famille Jouet. C'est donc naturellement qu'elle accepte de rentrer dans la Résistance et devient agent de liaison sous le nom de Chantal.

À Everre, elle est chargée de prévenir les agriculteurs qui transportent, avec les tombereaux, les armes parachutées. C'est ainsi qu'elle roule sur vieux vélo "kaput" que les Allemands ne veulent même pas réquisitionner.

Le drame a lieu la seule nuit où Yvonne ne dort pas au moulin ! En mission avec André

Olivri, dit Raoul, il préfère rester dans une autre cache et passer la nuit dans une ferme, au-dessus d'un poulailler. Les jours précédents, un important mouvement de troupes et de miliciens dans les parages l'incite à la prudence.

Au lendemain du drame, en milieu de matinée, lorsque Yvonne se rend à Everre, il n'y plus personne, que des murs calcinés. Sa première idée est l'incendie accidentel : « Les petits cons, avec leurs cigarettes, ils ont mis le feu dans le foin ». Encore plus inquiète, elle rebrousse chemin, elle ne voit donc pas les cadavres qui gisent devant la maison Thébault. Elle se rend au point de chute prévu en cas de dispersion : la boulangerie de St-Jean-sur-Couesnon. Sur sa route elle est arrêtée par les Allemands. C'est là qu'elle apprend que des "terroristes" ont été abattus et qu'une femme en fuite est toujours recherchée. Yvonne répond qu'elle ne connaît pas de "terroristes" dans la région et encore moins de "femme terroriste". Yvonne retrouve finalement Raoul à la boulangerie de St-Jean.

Après la tragédie d'Everre, les rescapés du groupe se retrouvent à St-Brice-en-Coglès. Sous la conduite de Humbert, ils forment une compagnie et continuent les opérations de harcèlement des occupants dont le fameux épisode de la Bélinaye.



## HISTOIRE ET PATRIMOINE ST-MARC

L'association continue ses activités, marquées par un dernier temps fort en 2023, le samedi 27 novembre : la journée "De la Bretagne au Sahara" consacrée à deux aventuriers bretons : Ange Richer et Odette de Puigauveau. Une très belle exposition, où, à travers les photos, les films, les conférences, nous avons approché l'Afrique au début du XX<sup>e</sup> siècle, telle que ces deux aventuriers l'ont découverte et aimée.

2024 s'annonce également comme une année riche en événements :

- Le 5 avril, l'association a remis un chèque de 968,07 € à la Fondation du patrimoine, dans le cadre du projet de rénovation de l'église de St-Marc. C'est le résultat des actions de 2023 menées par l'association.

Un rappel : les dons sont toujours possibles, jusqu'à la fin septembre 2024.

- Le prochain temps fort, pendant l'été : participation à la Commémoration du Moulin d'Everre, en lien avec les associations UNC et les communes de St-Marc et St-Hilaire (cf. le programme complet sur l'affiche ci-contre à droite).
- Une matinée Troc-plantes sera organisée en octobre.

### CONTACT

📧 [histoireetpatrimoine.stmarc@laposte.net](mailto:histoireetpatrimoine.stmarc@laposte.net)

## Commémoration

### Maquis d'Everre

1944 / 2024

📍 St-Hilaire-des-Landes, le Pôle

**Du 4 au 8 mai** : exposition «Résistance en Ille-et-Vilaine»\* et musée de l'Antrainais (matériel, documents, vêtements ...)

**Samedi 4 Mai** à 20H00  
Conférence de Jean-Claude EON, auteur de «Le Camp Patton dans le Coglais»

📍 St-Marc-sur-Couesnon

**Vendredi 7 juin** à 20H00, Salle des fêtes, Conférence de Yves Bourel «Les F.T.P. et Loulou Pétri».

**Vendredi 5 juillet** à 20H00, Salle des fêtes, Conférence de Daniel Heudré «Résistance et Déportation dans le pays de Fougères».

**Samedi 27 juillet** 9h30 Messe à l'église de St Marc/Couesnon  
10h30 Commémoration parvis de l'église  
11h30 Commémoration au monument d'Everre  
12h30 Vin d'honneur dans la salle des fêtes  
13h00 Repas 20€ (Réservation avant le 20 juillet au 02.99.39.12.57 ou [mairie@rivesducouesnon.fr](mailto:mairie@rivesducouesnon.fr)) ; Chèque à l'ordre de «CPG CATM TOE Saint-Marc-sur-Couesnon», (places limitées)  
15h30 & 16h30 Visites guidées du site d'Everre

\* également du 6 juin au 6 juillet à la médiathèque de St Marc/Couesnon



## COMMÉMORATION DU MAQUIS D'EVERRE

En 1944, un groupe de résistants FTP se cache dans l'habitation d'un moulin inoccupé, situé sur la commune de St-Hilaire-des-Landes à deux pas du hameau "Everre" en St-Marc.

Le 27 juillet 1944, suite à une dénonciation, une colonne allemande et des miliciens attaquent le moulin. Ils laisseront derrière eux quatre résistants morts et repartiront avec deux autres résistants, non sans les avoir torturés pour tenter, mais en vain, de les faire parler. Cinq habitants seront pris en otages. L'un d'entre eux, Marcel Trémion, ne reviendra jamais, il mourra en déportation en janvier 1945.

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail, composé des mairies de St-Hilaire-des-Landes et de Rives-du-Couesnon, des associations d'Anciens Combattants de St-Hilaire et de St-Marc, des associations d'histoire de St-Hilaire et St-Marc et des habitants du hameau de Everre, se charge de préparer la commémoration pour le samedi 27 juillet 2024.

Consultez le programme des animations à venir sur l'affiche ci-dessus ; certaines se sont tenues en mai et début juin ; à venir une conférence le 5 juillet et la journée consacrée à la commémoration du Maquis d'Everre à St-Marc le 27 juillet.



Agathe et Marcel Trémion en 1944 (collection B. Mahé)



## ASSOCIATION ST-MARTIN VENDEL

Le 16 décembre 2023 est une date historique pour l'association St-Martin : nous préparons depuis plusieurs mois l'inscription de l'église à la Fondation du patrimoine. Cette journée s'est déroulée en 3 étapes :

- rendez-vous à l'église à 10 heures : allocutions des responsables (M. Hérisset pour l'association St-Martin, Mme Cornée pour la commune historique de Vendel, M. Lebouvier pour la commune de Rives-du-Couesnon, et l'Abbé Blot...). Puis signature de l'inscription à la Fondation du patrimoine ;
- vin d'honneur et repas organisés par l'association St-Martin à la salle des fêtes ;
- retour à l'église : concert de la Maîtrise St-Léonard (musique et chants).

Cette journée a été bénéfique pour l'association. Elle a permis de recueillir des fonds (par la vente des repas) versés à la Fondation du patrimoine ; la quête faite à l'église à l'issue du concert viendra en aide à la Maîtrise St-Léonard pour rémunérer les musiciens. Beaucoup de personnes de Vendel et des environs ont participé à cette journée ; ils ont témoigné de leur intérêt pour les actions entreprises par l'association.

Les membres de l'association auront la charge de solliciter les entreprises ou les particuliers pouvant reverser l'impôt à la Fondation ; ces fonds permettraient de réaliser la première tranche des

travaux pour la restauration de l'église, environ 400 000 €.

Le 24 février 2024, l'assemblée générale de l'association a eu lieu en présence d'une trentaine de personnes. Le conseil d'administration a été reconduit : présidente Odette Guillotin ; vice président Régis Roussel ; trésoriers Annie Bertin et Francis Gorse ; secrétaires Christelle Cornée et Pierre Guillotin.

Un karaoké a été organisé le samedi 20 avril sous l'animation de Didier Royer.

L'association participera aux Journée du patrimoine prévues les 21 et 22 septembre 2024.



## SUR LES PAS DE RACHEL

L'association "Sur les pas de Rachel" soutient Rachel Gigory, née le 11 août 2016, atteinte de paralysie cérébrale. Son but est d'aider Rachel à acquérir la plus grande autonomie possible dans sa motricité.

### Le budget des besoins en 2024 est de 52 000 € et comprennent :

- l'achat d'un véhicule adapté pour permettre l'installation sécurisée de Rachel et le transport de son matériel ;
- des séances de balnéothérapie à Fougères et d'hippothérapie à St-Aubin-du-Cormier, avec Donia Sitruk, coach sportive indépendante ;
- des stages pluridisciplinaires intensifs auprès de "À pas de chenille" à Fougères (5 semaines de 31h chacune réparties sur l'année : rééducation en kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie, psychomotricité, médiation animale, balnéothérapie, sport adapté, éducation spécialisée, ostéopathie).

"Sur les pas de Rachel", c'est aussi un partenariat avec "Douce saveurs créoles", traiteur réunionnais. Pour chaque part achetée (en food-truck ou en traiteur à domicile/en salle), 0,10€ sont reversés à notre association.

<https://fr-fr.facebook.com/www.doucessaveurscreoles.fr/>

### Les prochaines actions au profit de l'association ?

- 22 juin : La Guinguette équestre, 14h-minuit à l'étang de St-Aubin-du-Cormier, spectacles et animations équestres ;
- 14 juillet : St-Germain en jambes, matin à St-Germain-en-Coglès, marche et courses à pied ;
- fin août / début septembre : vente de brioches (détails sur notre page Facebook ou par téléphone) ;
- 21 septembre : La Fresnaizik, 17h-minuit à La Fresnais, festival ;
- 13 octobre : Roch espoir, matin à St-Brice-en-Coglès, marche et course VTT.

Venez nombreux !

Vous pouvez aussi transmettre nos coordonnées à toute structure qui

organise des événements et cherche comment utiliser ses bénéficiaires dans le domaine caritatif (événements sportifs, comités de fêtes...).

2024 est une année qui va nécessiter plus de dons qu'habituellement, et vous êtes nos meilleurs porte-paroles !

MERCI À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN ♥

### CONTACT

**Si vous souhaitez nous aider dans nos projets, vous pouvez envoyer un chèque à :**

"Sur les pas de Rachel" - 9 La Machepas  
• St-Marc-sur-Couesnon • 35140  
Rives-du-Couesnon.

✉ [surlespasderachel@gmail.com](mailto:surlespasderachel@gmail.com)

📘 <https://www.facebook.com/surlespasderachel35/>

📱 #surlespasderachel



## LE COMITÉ DES FÊTES - ST-JEAN

Ces derniers mois, le comité des fêtes a organisé quelques activités au profit de notre commune Rives-du-Couesnon, et le résultat est plutôt satisfaisant.

### 2<sup>E</sup> ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL DES CRÉATEURS

Le 9 décembre dernier, le deuxième marché de Noël a rencontré un vif succès. Après 2 jours et demi de préparation effectuée par une solide équipe de bénévoles, l'objectif a été atteint : plusieurs centaines de personnes sont venues admirer le travail des 30 créateurs présents à cette soirée. Le tout dans une ambiance festive et un décor féérique. Petits et grands ont trouvé leur bonheur. Un bel avant-goût des festivités de Noël. Bravo à toute l'équipe et rendez-vous

le vendredi 6 décembre 2024 pour la troisième édition.

### REPAS DES FRUITS DE MER

Le 2 mars 2024 se déroulait le traditionnel repas des fruits de mer. 160 personnes s'étaient données rendez-vous à la salle des fêtes de St-Jean pour déguster langoustines, crabes, crevettes, huîtres, bigorneaux, bulots... dans un décor de taverne et au son de notre chanteur Christophe. Une fois de plus l'équipe du comité s'était donnée pour que cette soirée soit une réussite.



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comme chaque année, le comité des fêtes se rassemble au mois de février pour l'assemblée générale. À l'occasion de cette assemblée, ouverte à tous, un bilan est fait sur les activités écoulées durant l'année 2023, et un vote permet de valider les bilans financiers. 2023 a été une très bonne année.

### AGENDA

- le dimanche 5 mai 2024 : rando vélo et pédestre. Deux parcours



vélo au programme (25 et 50 kms) afin de satisfaire un maximum de monde et une marche de 9 kms. Comme à l'accoutumée, la traditionnelle "galette saucisse" est offerte à l'arrivée de nos sportifs ;

- le traditionnel feu de la Saint-Jean se déroulera le 21 juin 2024 sur le parking derrière la mairie ;
- 3<sup>e</sup> édition du marché de Noël des créateurs : vendredi 6 décembre 2024.

## NÉCROLOGIE

Le comité des fêtes vient de perdre l'un des siens : Amand Patrel nous a quitté en mars dernier. Acteur du comité des fêtes durant de nombreuses années, il avait souhaité faire un break pendant quelques temps. Il venait de rejoindre à nouveau l'équipe en fin d'année 2023. Toute l'équipe s'associe à la douleur de ses proches.

## COMITÉ DES FÊTES ST-MARC



Le 18 novembre dernier, le comité des fêtes de St-Marc a organisé la journée du Téléthon.

80 personnes ont effectué une marche d'environ 3 km ; un apéritif offert par le lotissement qui se situe route de St-Hilaire attendait les marcheurs. Le midi, les participants ont dégusté un super riz au lait préparé par l'association des Bretons et cuit dans le four à pain de la commune. Puis des danses bretonnes et country ont occupé l'après-midi avant le dîner/tombola offert par le comité des fêtes.

Cette journée a permis de récolter 1 600 euros en faveur du Téléthon.

Date à retenir pour l'édition 2024 du Téléthon : le samedi 23 novembre 2024.

Le comité des fêtes de St-Marc organise également le réveillon de la St-Sylvestre : pensez à réserver vos places rapidement (à noter que la soirée est généralement complète environ deux mois avant le 31 décembre).



## LE CLUB DE LA 2<sup>E</sup> JEUNESSE - ST-JEAN

La fin de l'année 2023 s'est achevée, lors de notre dernière réunion mensuelle, par notre traditionnelle bûche de Noël.

L'assemblée générale du Club se déroule maintenant en début d'année. David Lebouvier, maire de Rives-du-Couesnon, nous a honorés de sa présence au cours de cette assemblée qui s'est conclue par la dégustation de la galette des rois. Deux nouvelles activités sont ouvertes aux membres du Club, merci aux responsables de ces activités :

- des randonnées, programmées en milieu de mois par Jean-Pierre, sur les chemins de Rives-du-Couesnon ou hors commune, comme la photo le montre sur le chemin de halage du canal d'Ille et Rance.
- la danse en ligne, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mardis sous la houlette de notre "Fred Astaire" local, Alexandre : un après-midi de détente. Il s'agit également d'une activité de mémorisation qui permet d'améliorer la fonction cognitive et exécutive de chacun.

### Calendrier des futures activités

- mercredi 22 mai 2024 : organisation de notre concours de belote de printemps ;
- mardi 4 juin 2024 : sortie champêtre du Club à Juvigné avec visite du musée agricole ;
- mercredi 12 juin 2024 : fête de l'amitié de la Fédération Gémouv35 à St-Coulomb, site du phare ;
- dimanche 8 septembre 2024 : repas annuel du Club au cours duquel nous fêterons le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du Club de St-Jean.

Les beaux jours arrivent, encore un peu de patience pour que la température soit elle aussi au rendez-vous. Le Club de la 2<sup>e</sup> Jeunesse vous souhaite un très bel été.

**P/LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**  
ALAIN NOIRTIN, président du Club de la 2<sup>e</sup> Jeunesse



## COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le 9 décembre 2023, a eu lieu la commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie à St-Aubin-du-Cormier ; pour cette manifestation, c'est l'association des Anciens Combattants de St-Marc qui organisait le vin d'honneur pour toutes les associations représentées du secteur ainsi que le repas servi dans la salle des fêtes de Vendel : 220 personnes avaient répondu présentes.



## UNC VENDEL

L'assemblée générale de l'UNC de Vendel s'est tenue le 11 novembre 2023 avant la cérémonie commémorative.

Voici la nouvelle composition du bureau : Francis Gorse, président ; Serge Bechet, vice-président ; Marie-Christine Savary, secrétaire ; Christelle Cornée, secrétaire adjointe ; Joseph Royer, trésorier ; Sully Turpin, trésorier adjoint.

Membres : Marcel Cornée, Joseph Guénard, Bernard Turoche, Ambroise Vivier, Rémy Vivier.

La cérémonie du 11 novembre fut également marquée par la remise et la célébration des Bleuets de France.

### AG des présidents d'associations locales UNC d'Ille-et-Vilaine

Le 20 avril s'est tenue l'assemblée générale annuelle des présidents d'associations locales UNC d'Ille-et-Vilaine à Guipry-Messac.

L'UNC de Vendel était représentée par son président, Francis Gorse.

Lors de cette AG, une intervention remarquée du Général de Corps d'armée Hervé Longuet, président national UNC.

À l'ordre du jour, un état des lieux en matière législative, les effectifs des

membres UNC sur l'année 2023, les comptes rendus des commissions, le rapport d'orientation et les réponses aux différentes questions des présidents de chaque UNC.

L'AG s'est clôturée par un défilé et une cérémonie au monument aux Morts avec un peu plus de 200 porte-drapeaux et décorations.

FRANCIS GORSE, président UNC Vendel



# ASSOCIATION UNC ST-GEORGES

Compte-rendu de notre assemblée générale du 23 mars 2024

Le président, André Douard, après avoir remercié David Lebouvier, Maire de Rives-du-Couesnon, de sa présence, a excusé les adhérents absents et remercié les personnes présentes. Puis un moment de recueillement a été observé en souvenir des deux adhérents qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée : Constance Lecorvaisier et Jean-Yves Blin, mais également en soutien aux nombreuses victimes des conflits en cours et aux populations en souffrance.

Il a ensuite présenté les sept nouveaux adhérents : Francis Blot, Amand Duhamel et Alexis Pasquet (Soldats de France) ; Louis Corbin, Bernard Dienn, Ange Énard et Josée Pace (membres associés).

Puis il a abordé l'ordre du jour de l'assemblée avec la présentation des rapports moral et d'activité depuis mars 2023. Il a souligné que les enfants de l'école de St-Georges ont été très actifs, en faisant des dessins destinés à des

militaires en opération extérieure et en distribuant les invitations à participer aux cérémonies. Remerciements à eux ainsi qu'au directeur et aux enseignants pour leur collaboration.

Le trésorier a ensuite présenté le rapport financier de l'année 2023 et le budget prévisionnel 2024. Ces rapports ont été approuvés à l'unanimité des membres présents

Dans le cadre du renouvellement au conseil d'administration, il a été procédé à l'élection de 3 membres sortants : Amand Gardan, Bernadette Genevée et Loïc Lemoine, puis à l'élection d'un nouveau membre en remplacement de Jean-Yves Blin. Frédéric Letourneur, candidat, a été élu.

Le président a ensuite évoqué la nécessité de poursuivre le recrutement de nouveaux adhérents, afin de pérenniser notre association dans le but de pouvoir

continuer à perpétuer le devoir de mémoire envers nos aînés. Il a précisé que l'association compte désormais 38 adhérents, soit 5 de plus qu'en 2023 et rappelé que toutes celles et ceux qui partagent les valeurs de l'UNC peuvent nous rejoindre.

Puis il a abordé quelques points particuliers : les nouvelles dispositions législatives concernant l'obtention de la carte de combattant et la revalorisation du montant de la pension d'invalidité (ex-retraite du combattant), la diffusion d'un ouvrage sur la guerre d'Algérie, le déroulement du Raid pédestre 2024, parcours de 637 kms de Vannes à Angoulême, en passant par le 11<sup>e</sup> RAMA le 2 juin, et la commémoration du Maquis d'Everre, le 27 juillet 2024 à St-Marc.

Pour terminer, il a remercié la municipalité de Rives-du-Couesnon pour la subvention accordée ainsi que pour la gratuité pour la salle des



## ACPG-CATM DE ST-MARC



fêtes et les photocopies. Il a remercié également les membres du conseil d'administration, les adhérents et leurs conjointes, pour leur investissement tout au long de l'année dans l'organisation de nos rencontres.

Puis les membres du CA se sont réunis afin de procéder à la constitution du bureau : président, André Douard ; vice-président, Amand Gardan ; secrétaire, Dominique Georgeault ; secrétaire-adjointe, Isabelle Dieulot ; trésorier : Dominique Froc ; trésorière-adjointe, Bernadette Genevée.

À l'issue de l'assemblée, un repas offert par l'association a été servi aux 37 personnes présentes et 7 repas ont été livrés aux adhérents en incapacité d'assister à cette journée.

ANDRÉ DOUARD, président de l'UNC de St-Georges

[andre.douard35@orange.fr](mailto:andre.douard35@orange.fr)

### Journée à Saumur

Le 12 octobre 2023, l'association a organisé une journée bien remplie à Saumur : matinée au Cadre Noir, l'école d'équitation ; nous y avons admiré des démonstrations équestres et découvert l'art de l'équitation classique. Puis dans les Caves de Marson, restaurant troglodytique éclairé uniquement aux chandelles, il nous a été servi des fouées : de délicieuses petites boules de pain cuites au four que nous avons garnies de mogettes, de chipouillettes, de fromage de chèvre... accompagnées de vins du cru. Avant de terminer notre journée, par un voyage guidé en train dans les rues saumuroises riches d'un patrimoine historique, nous avons exploré les Caves Veuve Amiot, maison réputée pour ses délicieuses cuvées, et profité d'une dégustation.

### Assemblée générale du 17 février

Après le recueillement en souvenir de Mme Gonnet décédée en juin 2023 et de Mmes Bodin et Roux décédées en janvier 2024,

les membres présents ont accueilli un nouvel adhérent : David Lebreton.

Puis l'ordre du jour de l'AG a été déroulé : présentation du rapport moral, des activités réalisées en 2023 et du rapport financier. Les membres ont ensuite réélu à l'unanimité les membres du conseil d'administration.

L'association compte 26 adhérents ; il convient néanmoins de recruter de nouveaux adhérents pour faire perdurer le devoir de mémoire de nos Anciens.

Les prochaines manifestations : commémoration de la journée d'Éverre le 27 juillet ; cochon grillé le 21 septembre.

La composition du bureau : Louis Gillaux, président ; Marcel Clairay, président d'honneur ; Jean-Marie Hardel, vice-président ; Joseph Brindeau, secrétaire ; Claudine Chenais, secrétaire adjointe ; Michel Charraud, trésorier ; Robert Legros, trésorier adjoint.

Membres : Germaine Beaulieu ; Nicole Brindeau ; Jules Masson ; Jean-Paul Milin.



### ÉCOLE À LA MAISON

Les parents doivent déclarer la scolarité à domicile de leur(s) enfant(s) à la mairie de leur domicile.

### LA MSA PROCHE DE VOUS !

La Mutualité Sociale Agricole est le deuxième régime de protection sociale. C'est la sécurité sociale des agriculteurs, des salariés agricoles et para-agricoles. Le guichet unique de la MSA permet d'appréhender l'ensemble de la situation sociale de chaque personne et de faire le point sur ses droits dans le domaine de la santé, de la famille, de la retraite, de l'action sociale et de la protection sociale complémentaire, les accidents de travail et la prévention des risques professionnels.

Son objectif est de soutenir les bénéficiaires lors d'évènements importants de la vie au travers d'aides financières, de soutien et d'écoute. Elle met également en place des actions sur les territoires qui associent les adhérents, les habitants et les partenaires locaux.

Sur la commune de Rives-du-Couesnon, deux déléguées MSA sont là pour vous écouter, vous conseiller et/ou vous rediriger vers la personne habilitée à répondre à votre besoin : **Magalie Vallée Martel** 06 32 15 45 90 et **Gabrielle Énard** 02 99 97 64 29.

Mais la MSA n'est pas qu'une caisse mutualiste, elle œuvre également pour le développement de nos communes par le biais d'aides à la création d'une MAM, aux projets de jeunes qui souhaitent redynamiser leur commune, etc. N'hésitez pas à contacter Magalie et Gabrielle.



## “PETIT TERTIAIRE” PRIVÉ : L'EXPÉRIMENTATION 2024 DE L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS !

Dans sa démarche résolument tournée vers la transition et l'efficacité énergétique, l'ALE lance une nouvelle initiative : Petit Tertiaire. Cette expérimentation vise à accompagner les entreprises, associations et commerçants du Pays de Fougères dans leur transition énergétique vers des pratiques plus durables. Un service sur-mesure qui voit le jour dès avril 2024 !

Depuis 2015, l'Agence locale de l'énergie de Fougères développe son service public dédié aux particuliers : Renobatys. Ce dernier assure auprès des locataires ou propriétaires un accompagnement technique, juridique et financier tout au long de leurs démarches de rénovation. En 2023, ce sont 37 ménages du Pays de Fougères qui ont pu bénéficier de ce service, leur permettant ainsi de réduire leur facture d'énergie et d'adopter les bons outils pour maîtriser leur consommation.

Face à cette observation, l'ALE a souhaité démocratiser et développer son service public en s'adressant aux professionnels, offrant ainsi un accompagnement

technique et une expertise adaptée à leurs besoins.

Association, bureaux, cabinets médicaux, restauration... Ce sont uniquement les structures dans le secteur tertiaire privé, possédant un local à l'achat ou en location, d'une surface inférieure à 1 000 m<sup>2</sup> qui sont concernées pour profiter de ce nouveau service. “Petit Tertiaire” les accompagne de deux manières distinctes :

- Avec travaux de rénovation : notre conseiller oriente les professionnels dans leurs décisions en matière de rénovation, d'achat ou d'aménagement, en tenant compte des enjeux énergétiques. Cette



## COMMERÇANT.E & ENTREPRENEUR.SE

Optimisez votre facture d'énergie, maximisez vos bénéfices !

Conseils & accompagnement sur l'énergie pour le Petit Tertiaire Privé, un service Renobatys



**Grégory HILAIRE**  
Votre conseiller en énergie



assistance sur-mesure leur permet de comprendre en profondeur leur consommation énergétique, d'identifier les équipements les plus adaptés à leur activité, et de mettre en œuvre des solutions innovantes pour réduire leur empreinte énergétique.

- Sans travaux de rénovation : cette démarche leur permet d'avoir une analyse approfondie des factures énergétiques, des courbes de charges et des habitudes de consommation. Elle permet également d'établir des préconisations personnalisées afin de mettre en place un paramétrage pour optimiser la consommation énergétique.

Passer par "Petit Tertiaire" permet aux entreprises d'économiser jusqu'à 80 % d'énergie sur certains postes de consommation et gagner en compétitivité en améliorant leurs performances énergétiques. Cette expérimentation ne se limite pas à un service individuel, puisqu'en s'engageant avec "Petit Tertiaire", les acteurs économiques contribuent à une transition énergétique collective, participant ainsi à la construction d'un avenir plus durable pour l'ensemble de la communauté du Pays de Fougères.

L'accompagnement du "Petit Tertiaire" à hauteur de 1000 €, est financé et pris en charge à hauteur de 80 % par la région

Bretagne et les deux EPCI du Pays de Fougères : Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne. Cela permet ainsi de bénéficier d'un accompagnement à 200 €.

### CONTACT

Pour plus d'informations, contacter le service Renobatys de l'Agence locale de l'énergie :

☎ 02 90 80 20 00  
✉ contact@ale-fougères.bzh

**Adresse :** 1 rue de la Moussais - 35300 Fougères

### UN SERVICE DÉDIÉ

Je suis...

du secteur tertiaire privé  
(associations, bureaux, commerçants, gîtes...)

J'ai...

un local d'une surface inférieur à 1 000m<sup>2</sup>

Je veux...

réduire ma consommation énergétique

Renobatys est un service public qui vous permet **d'économiser** de l'énergie sur certains postes de consommation et gagner en compétitivité en **améliorant vos performances énergétiques** !

### UN SERVICE EN ACTION



- **Analyse** approfondie et recommandations personnalisées du bâtiment, de ses équipements
- **Accompagnement** dans vos projets de rénovation, d'achat ou d'aménagement
- Sélection des équipements adaptés et **mise en œuvre** de solutions innovantes

Ce nouveau service est **pris en charge à 80%** par les instances publiques telles que la Région Bretagne, Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne. Votre participation de **200€** vous permet de bénéficier de cet accompagnement.

RENOBATYS, Batiment Le Fil, 1 rue de la Moussais - 35300 Fougères

☎ 02 90 80 20 00 ✉ g.hilaire@ale-fougères.bzh 🌐 www.ale-fougères.bzh





# DIVERS SERVICES

### MAIRIES

#### Mairie Rives-du-Couesnon

mairie@rivesducouesnon.fr

#### St-Jean

Ouverture au public :

Lundi : 9h - 12h / 16h - 19h

mercredi, jeudi et vendredi :

9h - 12h

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois :

9h - 12h

02 99 39 12 57

#### St-Georges

Ouverture au public :

Lundi : 9h - 12h

Jeudi : 14h - 17h

02 99 97 61 85

#### St-Marc

Ouverture au public :

Mardi et vendredi : 9h - 12h

02 99 39 12 54

#### Vendel

Ouverture au public :

Lundi et vendredi : 14h - 17h

02 99 97 62 39

### ÉCOLES PUBLIQUES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE (SIRS)

#### St-Georges

Le directeur M. Gressier

02 99 97 66 58

#### St-Jean

La directrice Mme Le Roux

02 99 39 10 95

#### St-Marc

La directrice Mme Guihard-Prével

02 99 39 15 24

#### Vendel

La directrice Mme Gilson

02 99 17 10 06

#### La Chapelle St-Aubert

La directrice Mme lhuello

02 99 18 79 34

### MÉDIATHÈQUES

bibliorives@fougeres-agglo.bzh

#### St-Georges

Mercredi : 10h - 12h et 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

02 56 73 50 45

#### St-Jean

Mercredi : 10h30 - 12h / 16h30 - 18h

Vendredi : 16h30 - 18h

Samedi : 10h30 - 12h30

02 23 51 10 95

#### La Pozz à St-Marc

Mardi : 16h30 - 18h

Mercredi : 10h - 12h30 / 16h - 18h

Jeudi : 16h - 18h

Samedi : 10h30 - 12h30

02 56 73 50 49

#### Vendel

Mardi : 16h30 - 17h30

Vendredi : 17h - 18h

### AUTRES SERVICES

#### ALSH L'île aux pirates - St-Jean

6/8 rue des Écoles

Rémy Plé-Deschamps

Permanences :

Lundi : 8h45 - 11h

Mercredi : 9h - 17h

06 07 24 13 46

alsh@rivesducouesnon.fr

#### ALSH CROC'Loisirs - St-Georges

13, rue du Romarin

Anne-Laure Gastebois

Permanences :

Lundi : 10h30 - 11h30

Mercredi : 9h - 17h

06 79 59 94 18

alsh@rivesducouesnon.fr

#### Architecte conseil

Mikaël Gobin

Prendre RDV au 02 99 94 50 34

cau35@ille-et-vilaine.fr

#### CDAS

88, rue de la Forêt 35300 Fougères

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h

(fermeture à 16h30 le vendredi)

Fermeture au public le mardi matin

02 22 93 65 40

#### CLIC (Centre local d'information et de coordination)

3, avenue de Normandie

35300 Fougères

Accueil téléphonique ouvert du

lundi au vendredi de 9h30 à 12h et

de 13h30 à 17h (fermeture le lundi

après-midi et le vendredi à 16h30)

Accueil sans rendez-vous du lundi au

vendredi de 9h30 à 12h

Les conseillères reçoivent

exclusivement sur rendez-vous.

02 99 98 60 23

#### CPAM

3, avenue François Mitterrand

35300 Fougères

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h à 17h

Ouverture à 10h30 le 1<sup>er</sup> jeudi

Numéro d'appel : 3646

#### EDF

1, rue de la Moussais

35305 Fougères

09 69 32 18 79  
www.edf.fr

### France services

#### Pôle de services de proximité

3, rue la Liberté  
35140 St-Aubin-du-Cormier  
Informations et RDV tous les matins  
de 9h à 12h30 ainsi que les mardi et  
jeudi de 13h30 à 17h  
1<sup>er</sup> niveau d'informations : CAF,  
CPAM, MSA, Carsat, DGFIP, Ants,  
La Poste, ministère de la Justice,  
Pôle Emploi  
02 23 42 42 13

#### Micro-crèche

5, rue des Écoles - St-Jean  
Océane Gohin  
06 43 47 74 63  
rpe@rivesducouesnon.fr

#### Mission locale

5, rue des Écoles - St-Jean  
Permanences le mardi de 9h15 à  
12h15 sur RDV  
02 30 27 01 60  
07 74 58 64 25

#### MSA - Déléguées locales

Magalie Vallée Martel  
06 32 15 45 90  
Gabrielle Érad  
02 99 97 64 29

#### PAE (Point accueil emploi)

5, rue des Écoles - St-Jean  
Pierrette Leduc  
Permanences le mardi de 9h à 12h30  
et l'après-midi sur RDV  
02 99 98 59 43  
pae@fougères-agglo.bzh

#### Pharmaciens

Composer le 3237

#### PMI

5, rue des Écoles - St-Jean  
Permanences le jeudi sur RDV  
02 22 93 65 40

#### POLICE

Appeler le 17

#### POMPIERS

Appeler le 18 OU le 112  
(à partir d'un portable)

#### RPE (Relai petite enfance)

5, rue des Écoles - St-Jean  
Océane Gohin  
Permanences téléphoniques  
le mardi de 15h à 18h  
Permanences sur RDV  
le jeudi de 13h30 à 19h  
06 43 47 74 63  
rpe@rivesducouesnon.fr

#### SAMU 35

Appeler le 15

#### Service cadastre

1, rue Bad Munstereifel  
35300 Fougères  
Du lundi au vendredi  
02 99 17 25 00  
www.cadastre.gouv.fr

#### Service de gestion comptable (SGC)

1, rue Bad Munstereifel  
35300 Fougères  
Accueil physique sans rendez-vous  
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h ;  
sur rendez-vous les lundi, mardi et  
jeudi de 13h30 à 16h  
02 99 99 78 40  
sgc.fougères@dgfip.finances.gouv.fr

#### STGS

22, rue des Grèves  
50307 Avranches cedex  
Service astreinte 7/7 jours  
24/24 heures  
Accueil clientèle du lundi au vendredi  
de 8h à 18h . 09 69 32 69 33  
www.stgs.fr  
eau@stgs.fr

#### SMICTOM

Allée Eugène Freyssinet  
ZA de l'Aumallerie 35133 Javené  
02 99 94 34 58  
www.smictom-fougères.fr

#### Javené

Allée Eugène Freyssinet  
**Horaires d'hiver**  
(du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février)  
Du lundi au jeudi de 9h à 12h  
et de 14h à 18h ;  
Vendredi et samedi de 8h30 à 12h  
et de 14h à 18h ;

#### Horaires d'été

(du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre)  
Du lundi au jeudi de 9h à 12h  
et de 14h à 18h ;  
Vendredi de 8h30 à 12h  
et de 14h à 18h ;  
Samedi : journée continue de 8h30  
à 18h

#### St-Aubin-du-Cormier

ZI de Chedeville (toute l'année)  
Du lundi au mercredi de 9h à 12h  
et de 14h à 18h ;  
Jeudi de 9h à 12h ;  
Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et  
de 13h30 à 18h

#### RAPPEL :

La carte d'accès en déchèterie est  
obligatoire.  
Les usagers doivent l'avoir sur eux  
en cas de contrôle à la déchèterie  
de St-Aubin-du-Cormier.  
Elle est délivrée gratuitement  
sur demande à tous les foyers du  
territoire du Smictom.

#### Pour faire une demande de carte :

[https://smictom-fougères.  
fr/vos-demarches-en-ligne/  
demande-de-carte-decheterie/](https://smictom-fougères.fr/vos-demarches-en-ligne/demande-de-carte-decheterie/)

**MAIRIES ANNEXES DE :**

**SAINT-JEAN-SUR-COUESNON**  
02 99 39 12 57

**SAINT-GEORGES-DE-CHESNÉ**  
02 99 97 61 85

**SAINT-MARC-SUR-COUESNON**  
02 99 39 12 54

**VENDEL**  
02 99 97 62 39

**MAIRIE DE RIVES-DU-COUESNON**

4, rue Nationale -  
Saint-Jean-sur-Couesnon  
35140 Rives-du-Couesnon

 [mairie@rivesducouesnon.fr](mailto:mairie@rivesducouesnon.fr)

 [rivesducouesnon.fr](http://rivesducouesnon.fr)

 [mairie rivesducouesnon](https://www.facebook.com/mairie.rivesducouesnon)

 <https://www.panneaupocket.com/>